

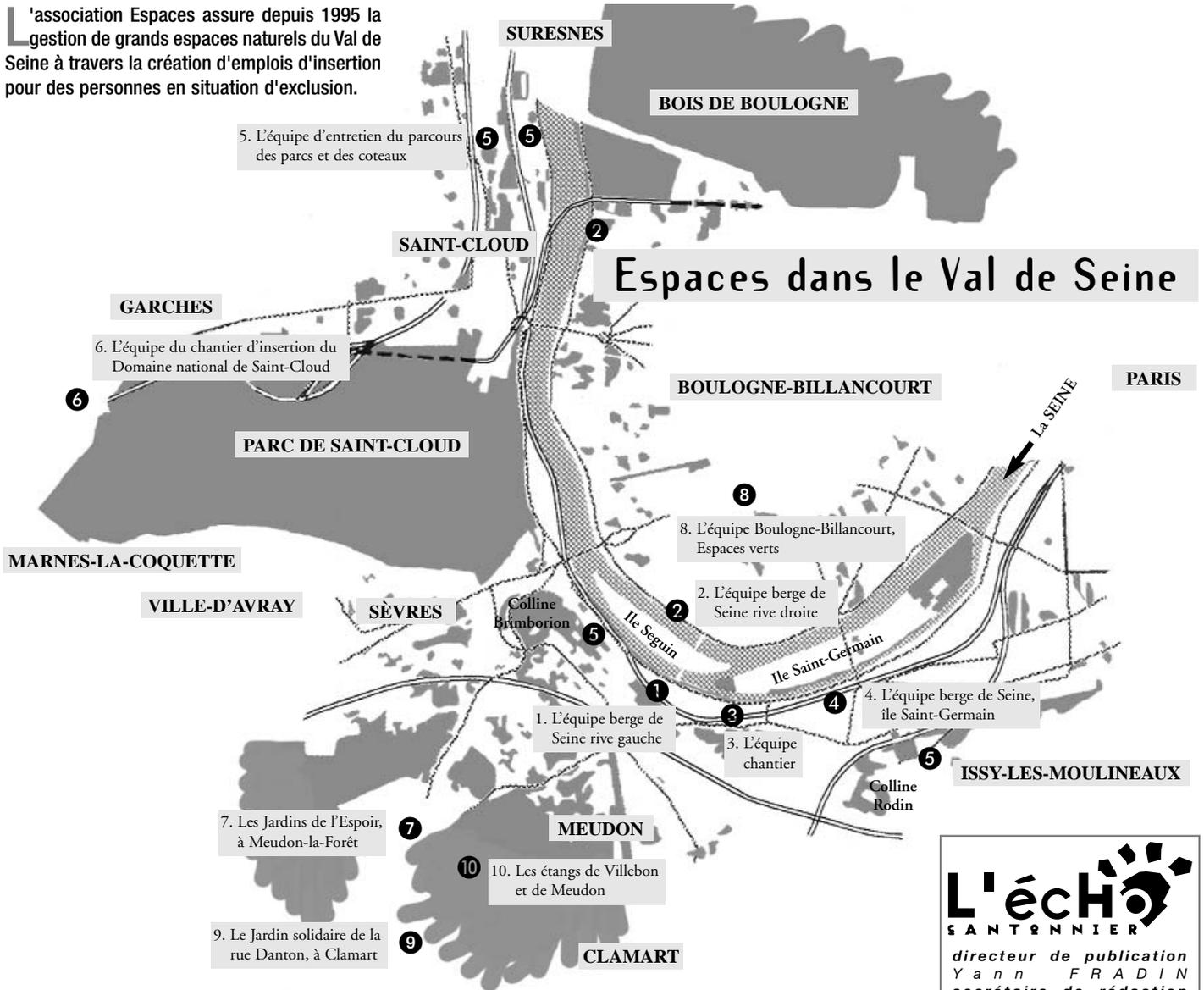


- ▶ **Espaces fête ses 10 ans le 17 mars**
- ▶ **Le partenariat avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie**
- ▶ **Le jardin solidaire de Clamart, rue Danton**
- ▶ **Campagne pour développer les emplois dans les métiers verts avec l'Anpe**



Avec le soutien du
Fonds social européen

L'association Espaces assure depuis 1995 la gestion de grands espaces naturels du Val de Seine à travers la création d'emplois d'insertion pour des personnes en situation d'exclusion.



Espaces dans le Val de Seine

Les chantiers en 2005 :

Quatre équipes d'éco-cantonniers travaillent depuis 1995 à l'entretien et à la **réhabilitation du chemin de halage et des berges de Seine** de la rive gauche entre Issy-les-Moulineaux et Saint-Cloud, de la rive droite à Boulogne-Billancourt. **1 2 3 4**

Une équipe d'agents d'environnement prend en charge la **réhabilitation des nouveaux espaces naturels du parcours des coteaux et des parcs du Val de Seine** dans le cadre du Schéma départemental des Espaces naturels sensibles mis en place par le Conseil général des Hauts-de-Seine. **5**

Dans le **Domaine national de Saint-Cloud**, une équipe d'agents d'environnement en espaces boisés participe à l'entretien de la forêt. Ce chantier d'insertion, à vocation très affirmée d'apprentissage des techniques forestières « douces », utilise des chevaux de trait pour débarder (déplacer) les troncs. **6**

L'association Espaces anime un atelier d'insertion à Meudon-la-Forêt, **les Jardins de l'Espoir**, en partenariat avec la Maison de l'emploi. Ce projet de potager biologique au cœur d'une cité est destiné à aider les bénéficiaires du Rmi des Hauts-de-Seine à reprendre pied dans un cursus d'insertion. **7**

Chantier préqualifiant d'entretien **des parcs, jardins, espaces verts de Boulogne-Billancourt**. **8**

Un projet de jardin solidaire a démarré rue Danton à Clamart **9**

Chantier de bénévoles « Vivent les étangs » **10**

L'écho
CANTONNIER

directeur de publication
Yann FRADIN
secrétaire de rédaction
Claire DUBOS
ont participé à la
rédaction de ce numéro
Omdjilali ABED
Marie-Aimée BARIÉTY
André BERLAND
Sébastien BLOT
Jean-Baptiste BOMBEK
Claude BONVARLET
Sophie BROUSSAUD
Stéphanie CAVÉ
Jacques DUBOS
Florent DUCAMP
Anne-Claire GADENNE
Daniel GIRARD CLOS
Claude LATREILLE
Hassen LAHMAR
Isabelle LESENS
Bruno MACÉ
Marc MAYOT
Alexis PASQUET
Vincent THOMAS
Isabelle TRINITÉ
Alexandre WOLFF
mise en page
Philippe LARMINIE
Al éditions 01 49 10 07 63
impression
EXPRESSION - Paris 11°

Espaces embauche :

- Régulièrement, **des éco-cantonniers et des agents d'entretien en espaces naturels**, hommes et femmes, dans le cadre des différents chantiers d'insertion d'entretien des espaces naturels du Val de Seine. Personnes éligibles au contrat emploi solidarité (CES) qui peuvent ensuite évoluer vers un contrat emploi consolidé (CEC) remplacés à compter du 1^{er} avril 2005 par les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et les contrats d'avenir (CA) dans le cadre de la loi de cohésion sociale.

Prendre contact avec Stéphanie CAVÉ, chargée de recrutement, au siège de l'association (01 55 64 13 40)

ESPAACES

37, route de Vaugirard
9 2 1 9 0 MEUDON
tél. : 01 55 64 13 40
fax : 01 55 64 13 49
mèl: espaces@globenet.org
www.association-espaces.org
I S S N 1 6 3 8 - 3 4 5 1

Le bureau et le conseil d'administration de l'association Espaces

Michel GARIN, *président*
 Joël SATRE BUISSON, *vice-président*
 Claude LATREILLE, *secrétaire générale*
 André WEIL, *trésorier*
 Farouk BELKEDDAR, Roseline DESGROUX,
 Thierry HUBERT, Isabelle LESENS, Marc MERY,
 Jacques SAUSSIER

L'équipe permanente d'Espaces

Yann FRADIN, *directeur*
 Catherine SIGNORET, *adjoindte de direction*

PÔLE TECHNIQUE

Daniel GIRARDCLOS, *directeur technique*
 Agnès ARIZZI, *secrétaire*
 Jean-François GROISON, *agent d'entretien ménager et technique*

Unité Berges de Seine et Espaces verts

Marc MAYOT, *responsable de chantier Boulogne-Billancourt espaces verts*
 Sébastien BLOT, *conducteur de travaux chargé des berges de Seine*
 Florent DUCAMP, *encadrant équipe berges de Seine rive droite*
 Hassen LAHMAR, *encadrant chantier berges de Seine / équipe rive gauche et île Saint-Germain*

Unité Domaine national de Saint-Cloud

Vincent THOMAS, *responsable de chantier d'insertion du Domaine national de Saint-Cloud*
 Michel GALLET, *encadrant*
 Bernie Virgilio MENOR, *adjoindte d'encadrement*
 Gilles LEGRAND, *bénévole, conseiller cheval*

Unité espaces naturels sensibles

Alexandre WOLFF, *responsable d'unité*
 Jean-Baptiste BOMBEEK, *encadrant animateur en écologie urbaine chantier des espaces naturels sensibles des coteaux du Val de Seine*
 Vincent VALLET, *encadrant de l'équipe chantier*
 Bruno MACÉ, *agent de veille écologique*

Unité eau

Anne-Claire GADENNE, *chef de projet*
 Marie-Aimée BARIETY, *chargée de mission*
 André BERLAND, *bénévole, animateur du projet Vivent les étangs*

PÔLE ADMINISTRATIF ET SOCIAL

Jean SAUVAGE, *gestionnaire*

Unité sociale

Omdjilali ABED, *chargée de suivi d'insertion*
 Stéphanie CAVÉ, *chargée de recrutement des salariés en insertion*
 Denis LAFOURCADE, *animateur de l'atelier temps libre*
 Jean-Paul VILANOVA, *médecin psychanalyste*

Unité jardins solidaires

Claude BONVARLET, *responsable d'activités nouvelles*
 André LUSINIER, *encadrant-jardinier des jardins de l'espoir*
 Isabelle TRINITÉ, *encadrante-animatrice du jardin solidaire de Clamart*

Unité développement et communication

Sophie BROUSSAUD, *chargée de mission développement en environnement*
 Clotilde HUBERT, *chargée de mission*
 Alexis PASQUET, *chargé de mission*
 Claire DUBOS, *médiatrice et coordinatrice de la vie associative*

Unité administrative

Geneviève BOVE, *assistante de gestion*
 Geneviève BOYER, *secrétaire, chargée d'accueil*
 Vincent THOMAS, *administrateur réseau informatique*
 Jacques DUBOS, *bénévole*

Espaces est membre de la **Fédération nationale des associations de réinsertion sociale (FNARS)**, de l'**Association nationale des acteurs du chantier-école**, du **GRAINE (Groupement régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement en Ile-de-France)** et des associations **La Seine en partage et Traits de génie**.

EDITO

• 10 ans d'insertion par l'écologie urbaine en Val de Seine 4

LES JARDINS SOLIDAIRES

• Premiers travaux du Jardin solidaire de Clamart 5
 • Repas de quartier aux Jardins de l'espoir 6
 • Très beau, très bio! 6
 • Patrick Lainé, un bout de chemin avec Espaces 7

BOULOGNE-BILLANCOURT ESPACES VERTS

• Jardiner autrement avec l'équipe Boulogne-Billancourt espaces verts 8

BOULOGNE-BILLANCOURT

• Bientôt du nouveau pour les cyclistes? 9
 • Concertation pour l'aménagement des terrains Renault à Boulogne-Billancourt 9

BERGES DE SEINE

• Chantier rive droite à Boulogne-Billancourt 10
 • Le projet de schéma départemental pour les berges de Seine 10
 • Des berges végétales, un retour possible 11
 • Les équipes berges de Seine rive gauche et île Saint-Germain nous livrent un témoignage libre de ce qu'ils vivent 11
 • Création d'un jardin des 5 sens en bords de Seine au Bas-Meudon 12
 • Modification partielle du POS d'Issy-les-Moulineaux en bordure de Paris 12

PARCOURS DES COTEAUX ET DES PARCS

• Travaux sur les espaces naturels sensibles : protéger et mettre en valeur le ru du Saint-Cloud 13
 • Courrier du Conseil général des Hauts-de-Seine 14
 • Parole d'agents d'environnement! 14
 • Liaison Bellevue - Parc Brimborion 15
 • La Goulette de la colline Rodin à Meudon 15

DOMAINE NATIONAL DE SAINT-CLOUD

• Le chantier d'insertion d'agents d'environnement en espaces boisés 16
 • Trouville-sur-Mer/Lisieux 2e Congrès des chevaux territoriaux 16
 • Cheval de trait, cheval d'avenir - Espaces en voyage à Beauvais 17
 • Le ru de Vaucresson et le domaine de Villeneuve 18

VIVENT LES ETANGS

• Le Groupe Vivent les étangs de Meudon à la découverte des "rigoles" de la forêt 19
 • L'ARHYME 19
 • Soutien de la Fondation nature et découvertes au projet "Vivent les étangs de Meudon" 19

PETITE CEINTURE ET TALUS FERROVIAIRES

• La Petite ceinture d'Auteuil : actualité et perspectives 20
 • Petite ceinture de Paris : convention cadre de partenariat Chantier Ecole et Mission solidarité SNCF 20
 • L'entretien et la gestion des talus ferroviaires du Val de Seine 21

INSERTION-EMPLOI

• Semaine du développement durable 2004 22
 • Campagne de communication sur les métiers des espaces verts et de l'environnement en Val de Seine 23
 • Insertion : l'agrément délivré par l'Anpe est à améliorer d'urgence 23

INSERTION

• Voyage au Sénégal 2004 24
 • Rencontre avec l'association Halage 24

ENVIRONNEMENT

• La biodiversité, enjeu majeur méconnu 25
 • Le partenariat avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie : un engagement fort en faveur des milieux aquatiques 26
 • Les enjeux de la gestion de l'eau à l'horizon 2015 : l'Agence de l'eau Seine-Normandie consulte le public 27
 • Le schéma départemental d'assainissement, ou SDA, et les eaux claires des rus de Vaucresson, d'Arthelon et de Marivel 28
 • Pour des pistes cyclables vraiment adaptées aux cyclistes 28
 • Projet Longchamp : un partenariat entre Espaces et le WWF-France 30

MEMOIRE 30

PUBLICATIONS D'ESPACES 31

• Financements d'Espaces 31
 • Bulletin d'adhésion 31

AGENDA 32

10 ans d'insertion par l'écologie urbaine en Val de Seine

Espaces a été créée en septembre 1994 autour de deux constats simples : de nombreux espaces urbains sont laissés à l'abandon (à l'époque les berges) et de même, parfois sur les mêmes sites, certains de nos concitoyens au chômage et en situation d'exclusion ne demandent qu'à travailler. Début janvier 1995, depuis le port de Sèvres et la péniche Météor, cinq premiers éco-cantonniers prenaient le relais des bénévoles et commençaient à remettre en état les berges de Seine et le chemin de halage de la rive gauche de Seine de Sèvres à Issy-les-Moulineaux.



10 ans plus tard, Espaces anime 10 chantiers et atelier d'insertion et un chantier de bénévoles, regroupe près de 200 adhérents et l'essentiel des partenaires publics locaux participant à ce projet. Espaces permet chaque année à plus d'une centaine de personnes de retrouver le chemin de l'emploi tout en participant à la transformation du Val de Seine suite à la désindustrialisation du site. Avec Espaces et ses partenaires, les éco-cantonniers, les agents d'environnement, les jardiniers inventent le développement durable local au quotidien.

Le Conseil d'administration élu par les adhérents de l'association oriente et veille à la bonne marche de l'association, tandis qu'au quotidien une équipe de trente permanents invente, prépare et met en œuvre les actions de l'association. En raison de son développement, Espaces doit sans cesse adapter son organisation. C'est ainsi que l'équipe permanente du pôle technique de l'association s'installe début 2005 dans de nouveaux locaux au 15 route des Gardes à Meudon, situés à proximité des berges de Seine, du T2 Meudon-sur-Seine et du siège de l'association 37 route de Vaugirard. Au siège les permanents en charge de l'insertion sociale, de la gestion et l'administration de l'association, du développement et de la communication pourront aussi travailler dans de meilleures conditions et dans des locaux rénovés. Dans le même temps, les locaux techniques des différents chantiers bénéficient au fur et à mesure de travaux d'amélioration importants.

L'année 2005 débute sous le signe du Plan de Cohésion sociale adopté par le Parlement. Ce plan est une bonne nouvelle car après deux années d'inquiétudes et de restriction des budgets sociaux de la part de l'État, il relance une dynamique d'emploi pour les personnes en situation d'exclusion. Les chantiers d'insertion, méthodologie inventée par un certain nombre d'acteurs dont fait partie Espaces, sont reconnus par la loi et intégrés au code du travail. Pour ce qui concerne Espaces, les anciens contrats CES et CEC vont laisser la place à deux nouveaux contrats : le **Contrat d'avenir** destiné aux bénéficiaires des minima sociaux (ASS, RMI, API) et le **Contrat d'accompagnement dans l'emploi** (CAE) pour les autres personnes (jeunes, travailleurs handicapés...).

Ces nouvelles dispositions sont mises en œuvre dans le cadre de la décentralisation qui s'est beaucoup renforcée, ce qui oblige Espaces à s'adapter, mais nécessite aussi un partenariat très étroit avec les institutions concernées afin d'anticiper toute rupture de financement ou contractuelle qui mettrait en péril l'action d'insertion aussi bien que l'action environnementale menée par Espaces.

Ainsi de nouveaux acteurs sont arrivés avec la création de quatre communautés d'agglomération en Val de Seine : Val de Seine (Boulogne-Billancourt, Sèvres), Arc de Seine (Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Vanves, Ville d'Avray), Cœur de Seine (Garches, Saint-Cloud, Vaucresson), ainsi que Sud de Seine (Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff) et Marnes-la-Coquette qui pour le moment n'a pas souhaité rejoindre une communauté. Espaces travaille déjà beaucoup avec ces nouveaux acteurs locaux et a signé début 2005 sa première convention tri-annuelle avec Val de Seine qui a pris le relais des communes concernées pour les chantiers d'insertion Boulogne-Billancourt Espaces verts et des berges de Seine des deux communes sur chacune des rives, et apporte son appui au chantier du Domaine national de Saint-Cloud. Deux partenaires majeurs d'Espaces sont le Conseil général des Hauts-de-Seine et l'Agence de l'eau Seine-Normandie qui guident l'action d'Espaces tant sur le plan de l'insertion sociale et professionnelle que de l'environnement pour lequel l'eau est source de vie.

En 2005 nous espérons pouvoir redémarrer le chantier de la Petite ceinture d'Auteuil que des aléas institutionnels ont à nouveau laissé en plan depuis juillet 2004, et d'autres projets sont à l'étude.

Espaces vient de signer une nouvelle convention de 4 ans avec le Sycatom, Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères, qui construit le centre de valorisation Isséane. Cette convention inclut au-delà de l'entretien et la mise en valeur des berges un travail d'ingénierie d'insertion pour rechercher toutes les possibilités d'emplois pour les personnes du Val de Seine au sein du chantier et du fonctionnement de cet équipement. Un exemple qui doit nous guider dans le grand chantier du Val de Seine. Espaces y travaille dans le cadre de la nouvelle Commission de concertation Seguin-Rives de Seine mise en place par la Ville de Boulogne-Billancourt et la Société d'aménagement d'économie mixte du Val de Seine.

En 2005 Espaces renforce aussi son action dans le domaine de la gestion des pigeonniers au plus près des habitants : la Ville de Clamart a confié à l'association la gestion de ses 3 pigeonniers qui s'ajoute ainsi à la gestion du pigeonnier de Meudon-la-Forêt réalisée par l'association depuis deux ans pour la Ville de Meudon. 2005 verra l'ouverture au public du nouveau jardin solidaire de Clamart, rue Danton, et du jardin des sens installé de façon provisoire en bords de Seine au Bas-Meudon en partenariat avec Gaz de France.

Mais avant les rendez-vous du printemps, **Espaces fêtera avec vous ses 10 ans le 17 mars 2005**. Bonne année à tous pour un Val de Seine solidaire et durable dans une Europe et un Monde fraternels. ■

Michel Garin
Président

Yann Fradin
Directeur

Premiers travaux du Jardin solidaire de Clamart

En septembre, j'ai découvert un terrain de plus de 800 m² en friche. Impressionnant mais très intéressant... Un grand coup de débroussailluse (prêtée par la Ville de Clamart), avant l'arrivée des tractopelles, afin d'identifier puis de sauver toutes les plantes vivaces. Le lieu, en un mois, s'est complètement transformé: la démolition d'un pavillon, d'un garage, d'une dépendance et de petits entrepôts. Une petite anecdote: une cuve à mazout a été sortie de terre, longueur prévue 2,75 m, longueur réelle 6 m!

En octobre, l'équipe se constitue, une belle force de travail à mettre en place. Nous avons pu récupérer tuiles, briques et bois sur le chantier en démolition pour les futurs aménagements. Le vestiaire nous a cruellement manqué au début du chantier mais la Ville de Clamart nous a installé un Algéco début novembre. C'est une grue de 120 tonnes qui a convoyé le local de 80 tonnes à 42 m de haut.

En novembre, les branchements d'eau, canalisations, reprise sur les égouts et installation des compteurs électriques étaient effectués. Nous avons essayé de préserver le maximum de végétaux déjà présents sur le site. Avec les 4 jardiniers de l'équipe (Christian, Amirouche, Thierry et Serge), nous avons commencé diverses réalisations: voies de circulation principales, composteur, aménagement d'un local à outils, structuration des grandes parties du jardin (potager, verger, jardin ornemental et d'agrément, jardin aromatique et médicinal). La pression a été forte durant ce mois, puisqu'il se concluait le 27 par le lancement officiel du Jardin solidaire par le maire de Clamart, Philippe Kaltenbach, et ses adjoints. Lors de cette cérémonie, monsieur Kaltenbach et l'équipe de jardiniers ont planté un arbre symbolique dans le verger, un abricotier; la présence d'environ 80 personnes a permis de se rendre compte de l'intérêt grandissant des Clamartois pour cet espace à partager collectivement.

Les animations avec l'école de Trivaux sont une réussite, elles ont été organisées dès le mois de septembre, et 3 mois après les enfants ont pu suivre et

constater l'évolution: "le terrain a grandi, il y a plus de terre?" ont-ils demandé; ils ont pu voir les différents types de sol, de terre et les changements du jardin en fonction de la saison. Ils ont ramassé des pommes à l'automne.

De nombreux points positifs dans le travail et pour l'avenir personnel des membres de l'équipe me donnent de plus en plus d'enthousiasme.

Les jardiniers de l'équipe suivent une formation aux métiers de l'environnement avec Idemu (formation assurée par Nicolas Cocagne, ancien encadrant d'Espaces), et sont très assidus, merci à eux! L'association Starter avec Ghislaine Moulard assurent l'accompagnement professionnel des jardiniers.

Nous entretenons aussi des relations avec les acteurs sociaux et recevons de l'aide de leur part: Relais-conseil, Maison de l'emploi de Clamart.

En janvier, le 5^e jardinier de l'équipe, Mickaël, est arrivé, et les contrats des 4 premiers ont été renouvelés pour 6 mois, preuve de leur intégration et de leur intérêt pour le métier qu'ils apprennent.

En parallèle au chantier du Jardin solidaire de Clamart, l'équipe commence également la gestion et l'entretien des pigeonniers, mission confiée par la Ville de Clamart. Ce type de chantier a été instauré avec l'équipe des Jardins de l'espoir et le pigeonnier de Meudon-la-Forêt, et son succès engendre l'essai du projet à Clamart. Bon courage à toutes les équipes!

Isabelle Trinité



Premiers commentaires de cette équipe "débutante" en activité depuis octobre 2004:

- "Un super chantier qui me permet d'être à l'air libre" *Christian*
- "Grâce à ce projet de jardin solidaire de Danton, nous avons des relations fructueuses avec de nombreuses personnes" *Thierry*
- "L'ambiance est bonne et je travaille volontiers" *Serge*
- "Bonne collaboration entre les gens de l'équipe" *Amirouche*
- "Une bonne entente dans ce jardin. En plus c'est à l'extérieur, dans la nature!" *Mickaël*

Proposition par l'équipe d'un nom de jardin: "Dans ton jardin".



L'équipe du Jardin solidaire



Le 27 novembre 2004, Isabelle Trinité, encadrante de l'équipe (à gauche) Thierry et Christian, jardiniers, et le maire, équipés de pelles, plantent l'abricotier.

Repas de quartier aux Jardins de l'espoir

**Concert de Claude Besson et inauguration d'une sculpture
le dimanche 4 juillet 2004**

L'annuel repas de quartier de juillet, organisé en partenariat avec la Fédération nationale des maisons des potes, s'est déroulé un dimanche pluvieux. Malgré ce temps peu clémente, plus de 70 personnes sont venues partager ce moment, et ont ainsi assisté à deux animations originales.

Un petit nouveau – ou une nouvelle ? – est arrivé aux Jardins de l'espoir le jour du repas de quartier, un grand escogriffe brun et mystérieux, un être muet mais parlant... une sculpture d'André Berland ! Ce bénévole de l'association qui se dévoue à la restauration et la préservation des étangs et accumule les reconnaissances pour ce projet nommé "vivent les étangs de Meudon et Villebon" nous a révélé une autre facette de ses talents avec cette sculpture majestueuse, inaugurée après avoir partagé le repas convivial.

Elle était habillée de papier kraft, et de nombreuses mains malicieuses y avaient inscrit des messages coquins, puis Madame Annie Le Reste, adjointe au maire de Meudon, et André lui ont retiré son emballage, et nous avons alors vu apparaître une sculpture réalisée en fondu (un ciment très résistant) haute de plus de deux mètres et à l'allure abstraite. La bonne idée de son concepteur est de ne pas l'avoir nommée, laissant ainsi le public libre de l'imaginer et de la voir différemment. Un concours est maintenant ouvert à tous pour lui trouver un nom dans les mois prochains !

Envoyez-nous vos propositions si vous l'avez vue, sinon rendez-vous sur place, un coupon est à disposition pour proposer un nom.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, et de 14h à 17h.

5 rue Georges Millandy, 92360 Meudon-la-Forêt.

Ensuite, Claude Besson, un ami de vingt ans, a débuté sa carrière de chanteur populaire et breton (mais pas "bretonnant" !) il y a trente ans à Paris avant de retourner à Kerouze en Roudouallec, dans les contrées natales qui lui inspirent poésie et musique. Il reçut en 1978 le prix de l'Académie Charles Cros. Son répertoire oscille entre compositions originales chantant la beauté de l'artisan et le bonheur de vivre, et vieilles ballades issues du folklore breton.

Pour clôturer cette journée conviviale, il nous a donc donné le plaisir d'entendre de belles mélodies et, surtout, sa chaude et envoûtante voix, son sifflement remarquablement pur... Il a su réjouir le public de par sa présence et son humour, et conquérir ceux qui ne le connaissaient pas encore. Belle conclusion pour une après-midi fort réussie !

Jacques et Claire Dubos



Un nom pour la sculpture des Jardins de l'espoir

La nouvelle sculpture des jardins attend que vous la nommiez !

Laissez aller votre sensibilité, votre imagination et trouvez lui un nom ou dédiez lui un poème ou une citation.

À la fin de l'année, un jury composé des usagers du jardin et de quelques personnalités fera son choix parmi vos propositions.

Le lauréat recevra un cadeau surprise...

Participation au concours

Prénom et nom

Adresse

Tél.

Nom proposé (un ou plusieurs mots, un poème, une citation...) :

.....
.....

Très beau, très bio !

Plusieurs stagiaires-éducateurs ayant participé aux Jardins de l'espoir ont tenu, au terme de leur stage, à s'exprimer sur ce qu'ils ont vécu. En voici un florilège :

- J'ai découvert un endroit où le temps est long, en opposition au rythme urbain où le temps est court. En bref, un havre de paix !
- Cadre très sympathique, et les personnes également ! Merci de m'avoir appris les bases du jardinage, ce qui me permettra de mettre mes connaissances en valeur avec les enfants. Atelier très agréable, je n'hésiterai pas à recommencer si je le pouvais !
- Très bon séjour dans un très joli jardin, très sympathique !
- Un cadre sympa, on en oublie la cité autour !!! Groupe sympa, et surtout le jardinage qui a permis de créer des liens. Vendredi, nous reprenons les cours... enfermés !!! Cela va être difficile. J'ai appris ici les techniques de jardinage et un esprit "environnement, nature" que j'espère transmettre aux enfants. Les valeurs humaines apprises autour du jardinage devraient être les mêmes dans la société...
- Très calme et tranquille, accueillant, chaleureux, à bientôt...
- 3 jours aux Jardins de l'espoir, quel bonheur ! Des animations pour les enfants, un encadrement sur une formation intéressante. Des légumes, des fleurs... surtout des gens et des sourires !
- Le jardin est



aussi accueillant que la sauge est odorante... Endroit de partage ou de solitude agréable, on trouve tout de suite sa place, au cœur d'une culture biologique rare et belle. • C'est vraiment agréable de travailler avec une équipe si motivée et si accueillante. Je n'y connaissais absolument rien et ça m'a donné envie de m'y mettre ! Merci encore pour cette découverte et cette motivation !

- Très beau, très bio pour une planète écolo ! Merci !
- Ces 3 jours passés aux Jardins de l'espoir étaient bien. C'était agréable et reposant d'être ici. Le jardin est bien aménagé et j'espère qu'il le restera longtemps.
- J'ai trouvé toute l'équipe du jardin accueillante, sociable et sympathique. Merci encore pour les excellents barbecues ! Les conseils d'André et de Marc sont très professionnels. Je reviendrai souvent au gré de mon temps libre... Encore bravo et merci à toute l'équipe !
- Bel accueil dans un bel endroit ! Merci.
- Quand le temps est trop court, je voudrais que l'amour, poursuive le chemin, dans ce joli jardin. Merci André.
- Quel joli coin de paradis que nous trouvâmes ici ! Chou, thym, romarin, les plantes vont bien !





Elles nous parlent, on les écoute. On les soigne, on les bichonne, on les cueille et on les mange! •Merci pour ce petit moment bien agréable dans ce petit coin de paradis au milieu du bruit et du béton. Je comprends combien les gens qui ont besoin d'un moment de détente viennent dans ce jardin où les fleurs et les aromates nous

apaisent et nous embaument. Merci. •Expérience très enrichissante au niveau du contact humain, des échanges de savoir faire. Journées très agréables, merci. •Un cadre débordant de générosité avec des personnes qui en débordent tout autant. Merci pour tout.

En juin et octobre 2004, deux groupes de stagiaires éducateurs du centre de formation Saint-Honoré installé 107 rue Marcel Dassault à Boulogne-Billancourt, ont participé à un stage de formation en environnement comme méthode pédagogique animé par Marc Mayot, éducateur et responsable de chantier à Espaces (voir aussi p. 8).

■ Les stagiaires

Patrick Lainé, un bout de chemin avec Espaces



Patrick Lainé nous a quitté le 3 décembre 2004 peu avant ses 44 ans. Cela faisait tant d'années que Patrick participait à la vie de l'association... Patrick faisait vraiment partie de la famille. Avec ses hauts et ses bas. Patrick avait notamment travaillé dans la photographie pendant longtemps, aux réputés ateliers Janjac à Paris. Mais un accident a mis un terme à cette étape de sa vie. Patrick vivait depuis 1990 dans un petit appartement HLM du bas de la rue des Caves, dans le centre-ville de Sèvres.

Patrick avait eu une reconnaissance de travailleur handicapé par la Cotorep depuis plusieurs années et était sous tutelle, gérée par l'UDAF des Hauts-de-Seine située à Saint-Cloud. Patrick était suivi par le service médico-psychologique de l'hôpital Paul Guiraud de Villejuif, puis le CMP de Boulogne-Billancourt. Mais plus que les travailleurs sociaux, c'était avec Claude Lainé, son père, que l'équipe d'Espaces était en contact quand cela n'allait pas bien. Patrick souhaitait travailler pour gagner un peu plus d'argent et pour occuper sa vie, être utile. Mais notre société ne prévoit plus de permettre aux gens qui ne sont pas hyper-productifs de travailler, elle ne leur laisse plus de place. Et l'allocation adulte handicapé, certes utile pour avoir un minimum vital, ne suffit pas au besoin de faire partie de la société. Au contraire, parfois elle exclut un peu plus, la société considérant avoir fait ce qu'il faut.

Patrick avait contacté Espaces en août 1999, puis commencé à travailler au sein d'un chantier d'insertion de l'association en octobre 1999 comme éco-cantonnier sur les berges de Seine pendant 3 mois dans le cadre d'un CES

(20h/semaine). Puis neuf mois plus tard, en octobre 2000, Patrick avait rejoint l'équipe des espaces naturels sensibles dans le cadre d'un CEC (30 h/semaine) pendant un an. Patrick était régulièrement absent quelques jours par mois, mais se remettait au travail dès son retour.

En 2002 et 2003, Patrick a poursuivi sa participation à l'atelier temps libre de l'association notamment dans le cadre des sorties spectacles, du labo photo... participant également aux Jardins de l'espoir. Il avait même souhaité adhérer à l'association. En janvier 2004, il devenait jardinier dans le cadre d'un CES aux Jardins de l'espoir... jusqu'en juin 2004, lorsqu'il fut hospitalisé.

Patrick Lainé était entré en contact avec l'Unafam (Union nationale des amis et des familles des malades psychiques) qui a une délégation pour Sèvres, Chaville, Ville d'Avray et Meudon. L'association organise des permanences au Centre communal d'action social (Ccas) de Sèvres. Patrick y allait régulièrement et avait même organisé en 2003 une visite des berges de Seine pour les membres de l'association.

Parallèlement à ces problèmes de santé, Patrick a souffert de sa solitude dans son appartement, le week-end... Patrick était quelqu'un de profondément attentionné aux autres, plein d'amitié. Pour rompre cette solitude, Patrick a plusieurs fois ouvert sa porte à des copains de galère, cela se terminant souvent mal et l'appartement mis à sac. Patrick qui suivait un traitement médical y rajoutait souvent de l'alcool ce qui n'arrangeait bien sûr pas les choses.

Projets de maisons-relais à Sèvres et Boulogne-Billancourt. Aussi, quand on pense à Patrick, quand on l'a connu, on se dit que le projet en cours de création d'une maison-relais à Sèvres (rue Lecointre, 21 logements pour 36 personnes), ainsi que celui de Boulogne-Billancourt (rue Diaz, 12 logements pour 18 personnes) qui seront gérés par l'association Aurore constituent vraiment un essai de réponse à ce type de situation. Espaces côtoie régulièrement Aurore au sein de notre fédération associative la Fnars. Ces maisons-relais sont créées en application d'une circulaire ministérielle du 10 décembre 2002, sollicitées depuis de nombreuses années par les associations et notamment la Fondation Abbé Pierre, également appelées pensions de familles, doivent permettre à des personnes dépendantes d'être accueillies et entourées au cœur de nos villes, simplement pour qu'elles puissent vivre comme tout un chacun. Il s'agit de logement de type HLM, durable, où un travailleur social est présent. Ces structures doivent permettre de trouver enfin des sorties stables à des personnes à la sortie de foyers d'hébergement d'urgence tels que la Maison de la Colline à Sèvres et la Colombe à Boulogne-Billancourt.

Dès lors, reste l'emploi. Il conviendra de trouver dans les années à venir des emplois adaptés pour ces personnes, au cœur de nos villes. Espaces est à la recherche de ces emplois dont aujourd'hui la durabilité pour une personne n'est pas assurée : un salarié en insertion ne peut désormais, de part les textes réglementaires, rester plus de deux ans au sein de l'association dans le cadre des parcours d'insertion par l'activité économique. Il y a encore du travail à faire. Espaces poursuivra cet objectif en pensant à Patrick.

Le père de Patrick, Claude Lainé, nous écrivait en décembre 2004. "Merci pour toutes ces années où vous m'avez aidé à essayer de remettre Patrick sur les rails de la vie, Merci aux Jardins de l'espoir".

Espaces transmet à sa famille, son père Claude, ses deux frères et son fils, et à ses proches ses plus sincères condoléances et amitiés. Ces années passées avec Patrick furent également intenses pour Espaces.

■ Yann Fradin

De Patrick je me souviens surtout de son extrême gentillesse, j'ai envie de dire douceur, de sa courtoisie, de son sens de l'humour, de sa bonne humeur malgré les problèmes personnels qui le harcelaient, de son intelligence et de son sens de l'écoute, mais surtout de son sourire. Il découvrait alors sa dent légèrement cassée sur le devant, des fossettes se formaient de chaque côté de sa bouche, ses yeux se plissaient et son regard étincelait comme un diamant. De Patrick je me souviens surtout de cet appétit de la vie qui se reflétait dans ses yeux quand il souriait.

■ Claude Bonvarlet

Jardiner autrement avec l'équipe Boulogne-Billancourt espaces verts

L'équipe Boulogne-Billancourt espaces verts a instauré un partenariat et une collaboration avec le centre de formation Saint-Honoré à Boulogne-Billancourt pour la mise en place d'un module de formation intitulé "jardiner autrement".

Le partenariat entre le centre de formation Saint-Honoré et Espaces a débuté en 2001. Des interventions pédagogiques ont été proposées aux élèves pour leur permettre de découvrir le domaine de l'économie sociale et solidaire et celui des chantiers d'insertion. Yann Fradin, directeur d'Espaces, est également intervenu à plusieurs reprises pour présenter l'association. Claude Bonvarlet, responsable d'activités nouvelles et Marc Mayot ont participé et sont intervenus au cours d'un café débat aux états généraux du social organisés à l'école Saint-Honoré.

L'accueil de stagiaires éducateurs spécialisés a pu se réaliser au sein d'Espaces avec notamment la participation de Cyril Marie-Rose élève éducateur de 3e année en stage long d'un an sous la responsabilité de Marc Mayot chargé jusqu'en 2003 du recrutement des personnes en contrat d'insertion. Puis dernièrement l'accueil de 2 élèves éducatrices de 1^{re} année en stage court de 1 et 3 mois au sein des jardins de l'espoir et de Clamart.

Le lien direct entre le centre de formation Saint-Honoré et Espaces a été poursuivi par Marc Mayot, qui est lui-même à l'origine éducateur spécialisé de formation, avec la participation aux 4 séances de travail organisées à l'école Saint-Honoré sur le thème de l'accueil et l'évaluation des élèves éducateurs en stage professionnel.

Cette collaboration entre l'association Espaces et le centre de formation de travailleurs sociaux Saint-Honoré à Boulogne-Billancourt est riche d'enseignements.

L'activité d'insertion par l'économie a pu être abordée et étudiée par les éducateurs en formation. La dichotomie entre le travail social et le secteur économique a pu ainsi être mise à jour à la lumière d'un champ novateur et fédérateur : celui de l'économie solidaire.

De plus, compte tenu de l'activité spécifique d'Espaces – la protection de l'environnement et de la biodiversité – il a été souligné que des personnes trop souvent rejetées du monde économique mondialisé peuvent souvent retrouver grâce à cette activité de proximité et de terroir, une identité et une dignité réparatrice.

Le respect et la protection de la "nature" même péri-urbaine induisent le respect et la protection de soi-même et de son environnement.

Bien entendu, en réciprocité l'apport du travail social est indispensable pour Espaces, au risque de reproduire un système productiviste où l'homme est utilisé uniquement pour sa force de travail avec un coût de production réduit.

A ce titre, ce partenariat avec le centre de formation renforce l'ouverture d'Espaces dans le champ social. Il a également permis de développer une action de formation spécifique avec la mise en place d'un module de formation intitulé "jardiner autrement" pour les éducateurs spécialisés et les éducateurs de jeunes enfants du centre de formation Saint-Honoré à Boulogne-Billancourt.

Ce module de formation a été élaboré dans le cadre de l'U.F.2 – Pédagogie de l'expression et techniques éducatives, responsable Maria Dégano, E. Bodilis, G. Bonnerot du centre de formation Saint-Honoré en partenariat avec l'association Espaces.

Formateur et concepteur du module : Marc Mayot, formateur et technicien en espaces naturels ; responsable du projet Boulogne-Billancourt espaces verts à l'association Espaces.

Partenaires associés pour la réalisation du module : Claude Bonvarlet, responsable d'activité des Jardins de l'espoir à Espaces animés par l'encadrant jardinier André Lusnier et la complicité d'Isabelle Trinité animatrice du jardin de Clamart. Pour la Ville de Boulogne-Billancourt, Philippe Piat, spécialiste des arbres de la ville et responsable de leur gestion au sein du service de l'environnement et de sa direction des parcs et jardins.

Public : 15 élèves de 1^{re} année dont 5 élèves éducateurs spécialisés et 10 élèves éducateurs de jeunes enfants.

Objectifs :

Donner des outils simples de cultures naturelles et permettre une approche environnementale de développement durable très concrète à travers la visite commentée de sites et un éveil à l'importance du maintien de la biodiversité ;

S'approprier des gestes et un savoir propre à initier et sensibiliser des jeunes et des enfants aux respects de la vie à travers la connaissance et la protection de cette biodiversité et la mise en œuvre de mode cultural naturel ;

Découvrir des bases de techniques agrobiologiques et de luttes naturelles contre les maladies et les insectes parasites ;

Apprendre quelques techniques de reproduction des plantes (bouturage, marcottage, rempotage, semis) ;

Reconnaître les principaux végétaux communs (arbres, arbustes, plantes herbacées).

Moyens :

Jardinage sur les terrains aménagés par Espaces (Jardins de l'espoir) et visite de jardins sur la commune de Boulogne-Billancourt ;

Découverte et visite commentée des sites en milieu naturel péri-urbain : friches et terrains réhabilités par les équipes d'Espaces dans le cadre de leur insertion socio-professionnelle ; discussion et témoignage avec ces agents de l'environnement en situation professionnelle et les personnes bénévoles en insertion du jardin de l'espoir ;

Approche de l'art du Jardin en mouvement à travers les parcs de l'île Saint-Germain et visite commentée du parc Rothschild en lien avec le responsable de l'ensemble des arbres de la Ville de Boulogne-Billancourt.

Matériel :

Petit outillage de jardinage, plantes à repiquer, pots, terreau. Réalisation d'un film et d'un reportage photo avec l'atelier travail sur l'image ;

Utilisation des outils, terrains et salle fournis dans le cadre du partenariat avec l'association Espaces, le service de l'environnement et des parcs et jardins de la ville de Boulogne-Billancourt.

Organisation :

Une semaine du 14 au 18 juin 2004 et une semaine de 4 jours du 27 au 30 septembre 2004

Casse-croûte le midi et organisation des repas sur place : barbecue, salade bio du jardin.

Lundi, mardi et mercredi matin : pratique du jardinage. L'encadrement spécifique des élèves par Marc Mayot concepteur de ce module de formation est complété par la présence active d'André Lusnier, encadrant jardinier et la mise en relation des jardiniers bénévoles en insertion qui entretiennent les jardins.

Transports en bus, tenues adaptées pour le jardinage et la marche.

Mercredi après-midi et jeudi : Découverte et visite commentée des différents sites : Approche floristique et faunistique du parc Rothschild de Boulogne-Billancourt. Etude commentée par Philippe Piat, spécialiste des arbres de la ville au sein du service de l'environnement de Boulogne-Billancourt.

Reconnaissance et identification des arbres répertoriés sur la plaquette du parc édité par le service environnement.

Découverte sur l'île St Germain du jardin sauvage, de la maison de l'environnement et de l'exposition sur l'eau sous l'égide du conseil général des Hauts de Seine

Synthèse de ce nouveau module "jardiner autrement" effectué avec les stagiaires au siège d'Espaces pour évaluer l'atteinte des objectifs et en améliorer le contenu pour les 2 prochaines sessions prévues une semaine en juin et l'autre en septembre 2005 pour les élèves éducateurs de 1^{re} année.

Retrouvez page 6 quelques impressions relatives par les élèves au cours de cette évaluation. ■

Marc Mayot

Contact : Centre de formation Saint-Honoré - Tél. 01 46 10 48 90
107, rue Marcel Dassault
92100 Boulogne-Billancourt



L'équipe BBEV au square Henri Barbusse.

Bientôt du nouveau pour les cyclistes ?

Fin septembre 2004, la Commission extra-municipale du cadre de vie de Boulogne-Billancourt, dont Espaces est membre, s'est intéressée à un projet de piste cyclable, ainsi qu'à l'idée d'avoir des vélos en libre-service. **Compte-rendu.**

Un projet de piste cyclable

Le projet qui est présenté correspond à l'aménagement des premiers 700 mètres d'un futur axe bois de Boulogne – île Saint-Germain. Ce tronçon est situé avenue Robert-Schuman, tout au nord de la commune, entre le rond-point André-Malraux et la limite avec Paris au niveau des serres d'Auteuil et du stade Roland-Garros. La suite, qui devra être réalisée par la Communauté d'agglomération Val de Seine, passera probablement par la rue Thiers et l'avenue de la République le long du cimetière. Ce projet s'inscrit dans le contrat "réseau vert", signé il y a cinq ans, en 1999, pour lequel le Conseil régional d'Ile-de-France apporte un financement.

Avenue R. Schuman, la voie de chaque côté réservée aux cyclistes sera réalisée entre chaussée et trottoir. Le stationnement des voitures sera éloigné de la piste cyclable, à cause des risques d'ouverture des portières, rétrécissant d'autant la chaussée. Cet itinéraire doit faciliter l'accès au bois de Boulogne.

Le début des travaux est prévu pour l'été 2005 (pendant les congés scolaires à cause de la présence à proximité de l'école Dupanloup).

Il s'agit là d'une courte avancée dans la création d'un réseau cyclable, qui plus est sur une artère où il n'y a pas de véritable problème.

Il aurait été sans doute plus intéressant de traiter la traversée du rond-point et du pont de Sèvres, mais celle-ci est repoussée à plus tard suite aux projets de déplacement de la gare routière dans le cadre de l'aménagement des terrains Renault. L'amélioration des quais de Stalingrad et du Point du jour serait aussi bien venue mais il s'agit de voies départementales... Mais l'occasion s'est présentée av. R. Schuman, puisqu'un nouveau revêtement vient d'être posé sur la chaussée et que la loi sur l'Air impose d'intégrer des aménagements pour les cyclistes (ou du moins d'y réfléchir) à chaque fois que l'on fait des travaux sur une voie. Boulogne-Billancourt avance mais à petits pas.



La place de ce cycliste serait plus naturelle sur une piste que sur un trottoir...

Des leçons venues d'ailleurs

Après cette présentation, le directeur du bureau d'étude Confluence a présenté des aménagements cyclables réalisés dans d'autres villes.

Selon M. Combet, il faut agir sur plusieurs plans, et pas seulement sur les aménagements de rue, qui, bien sûr, sont tout de même indispensables pour sécuriser et montrer qu'il est normal de rouler à vélo.

Voici quelques-unes de ses remarques :

- Pour lever la principale réticence par rapport à la pratique du vélo, il faut lutter contre le vol et développer le stationnement de longue durée (toute la journée),

devant les entreprises et établissements de formation, et faire en sorte que le stationnement dans les immeubles d'habitation soit possible partout.

- Le vélo étant très pratique pour les déplacements de moins de 5 km, il faut faciliter l'utilisation de plusieurs moyens l'un après l'autre, en laissant monter les vélos dans les trams et trains, en organisant des garages à vélos dans les gares avec surveillance et même location, et en instaurant des tickets combinés.
- Le vélo étant souvent pratiqué pour les loisirs, il est nécessaire de sensibiliser le public aux avantages qu'il trouverait à l'utiliser aussi pour les choses sérieuses.
- Enfin, il faut faire connaître les expériences afin que chacun comprenne que cela est vraiment possible, mais il faut aussi conseiller les administrations et les entreprises, et flécher les itinéraires.

La mise à disposition de vélos : une nouvelle tentative ?

Une première expérience de mise à disposition gratuite de vélos mal engagée il y a quelques années (qui devait s'autofinancer avec de la publicité sur les vélos) a conclu que la formule "vélos en libre-service gratuit" n'est pas satisfaisante. Il faut donc aller plus loin dans l'étude d'une formule, avec points payants, et la commission envisage d'organiser une table-ronde à ce sujet avec la RATP, la Région et diverses entreprises comme France-Télécom (pour les appels de réservation de vélos). Un projet à suivre.

Comment passer de la prise de conscience à la décision ?

L'objectif est bien de réduire la circulation automobile, et donc de faciliter celle des vélos. Si, progressivement, les automobilistes prennent conscience que la chaussée n'est pas faite que pour eux, il semble que du côté des autorités l'intérêt pour les circulations douces reste encore assez embryonnaire. La peur de brimer les automobilistes l'emporte encore.

Pourtant la mise à disposition de vélos ajouterait, aux avantages bien connus de la circulation cycliste, celui d'être créatrice d'emplois, particulièrement en insertion.

**Claude Latreille
Isabelle Lesens**

Concertation pour l'aménagement des terrains Renault à Boulogne-Billancourt

Suite à la Commission Fauroux qui s'est réunie pendant trois ans, une nouvelle structure partenariale de concertation et de dialogue a été mise en place par la Ville de Boulogne-Billancourt le 5 janvier 2005 avec les associations d'environnement et travaillant sur la mémoire du site : la Commission de concertation Seguin - Rives de Seine. Lancée par Jean-Pierre Fourcade, sénateur-maire de Boulogne-Billancourt, et animée par Dorothee Pineau, maire-adjointe déléguée à l'urbanisme, aux grands projets, à l'environnement et aux espaces verts, cette nouvelle instance siège dans les locaux de la Société d'aménagement et d'économie mixte (Saem) Val de Seine Aménagement située 738 rue Yves Kermen à Boulogne-Billancourt. Un comité de pilotage de la commission incluant les représentants des associations anime cet ensemble.

Cette commission permet aux associations de dialoguer avec les principaux acteurs de l'aménagement : les architectes et urbanistes en charge du projet que sont Jean-Louis Subileau, directeur général de la Saem et son équipe, Patrick Chavannes, Christian Devillers, François Grether... Cinq groupes de travail ont été mis en place sur les thèmes suivants : observatoire de la population, environnement et cadre de vie, constructibilité, déplacements, mémoire. Des experts sont sollicités en fonction des besoins, les éléments des enquêtes publiques sont discutés, voire élaborés dans ce cadre : deux enquêtes sont prévues dans les mois qui viennent, l'une de modification du PLU afin de préciser la constructibilité du site et une enquête "loi sur l'eau". Une personne est recrutée pour assurer la coordination de la Commission de concertation, bientôt un lieu d'information et de concertation devrait prolonger celui mis en place boulevard Jean-Jaurès. Espaces participe à cette commission et aux groupes de travail qui la concerne.

Les compte-rendus des réunions sont mis en ligne sur le site internet de la Ville de Boulogne-Billancourt et le journal municipal, Boulogne-Billancourt Informations se fait le relais des travaux de la Commission. ■ **YF**

Chantier rive droite à Boulogne-Billancourt

L'équipe berges de Seine rive droite gère une zone de 6 kilomètres de long. D'amont en aval, les éco-cantonniers s'occupent du quai de Stalingrad, du quai Alphonse Le Gallo, et du quai du Quatre septembre.



Renforcement de la berge par technique végétale, quai du 4 septembre.

Leurs actions sur ces sites sont assez diversifiées. Les activités principales concernent le nettoyage général des déchets laissés par les usagers et l'entretien des sites paysagers par la gestion différenciée. Taille, fauche, ramassage des feuilles, entretien du chemin de halage et des allées gravillonnées constitue l'essentiel des tâches effectuées quotidiennement.

Un des attraits les plus importants du chantier est son développement écologique. Dans cette optique, des renforcements de berges et des végétalisations sont réalisés en début d'année 2005. Les éco-cantonniers mettent en place des caissons végétalisés sur trois zones du quai du 4 septembre. Sur les deux premières zones de 6 et 18 mètres linéaires, le principe est de tenir la terre des berges au moyen de branchages tressés en bord d'eau, et par la plantation de végétaux semi-aquatiques : iris et carex. Sur la troisième partie de 35 mètres linéaires plus fragile et moins boisée, la pose des branchages est renforcée par la plantation de boutures de saules. L'objectif est d'améliorer la qualité des eaux de la Seine (purification naturelle), de maintenir les berges dégradées par le battillage et l'érosion naturelle, ainsi que de réserver un abri pour la faune.

Le promeneur régulier peut apprécier l'évolution du site tant au niveau de la flore que de la faune. Le chemin de halage offre différentes perspectives paysagères. Il permet d'observer, de la Seine au sommet de la digue, une grande diversité de plantes et d'animaux.

Le parcours d'un éco-cantonnier

Les personnes recrutées en tant qu'éco-cantonnier ont des itinéraires variés. La précarité est la raison principale qui les a poussées à intégrer un emploi en insertion. Des soucis financiers dus à leur situation précaire (revenu minimum d'insertion) ne leur permet pas un déménagement dans une autre région française. Cela limite considérablement le nombre de places auxquelles ils pourraient postuler. De plus, la plupart d'entre eux ne possèdent pas de moyen de locomotion, ni même de permis de conduire, ce qui est une entrave supplémentaire à la recherche d'emploi. Le problème devient plus crucial encore pour ceux qui sont sans domicile fixe et donc sans adresse.

Au cours de leurs recherches, des centres sociaux leur ont indiqué une alternative pour sortir de leur situation d'exclusion : l'association Espaces. D'autres ont eu vent de l'association grâce à des jardins solidaires comme les Jardins de l'espoir situés à Meudon-la-Forêt. Ils ont ainsi pu décrocher un emploi, leur permettant de remettre un pied dans le monde professionnel. L'éco-cantonnier débute par un contrat emploi solidarité (20h/semaine) pour évoluer, si cela est possible, au bout de quelques mois, vers un contrat emploi consolidé (30h/semaine).

L'équipe berges de Seine rive droite m'a fait part de l'importance que revêt ce nouveau travail dans leur vie de tous les jours.

Le fait de passer la journée sur un chantier en extérieur leur a apporté une grande aide.

Cela leur a permis de lutter contre l'anxiété, le stress de la vie quotidienne. Ils retrouvent une certaine sérénité, due au fait qu'ils pensent moins à leur problèmes personnels.

De plus, leur emploi leur permet de redonner un rythme à leur vie, de les aider à se motiver pour réintégrer complètement le monde du travail. Il les empêche de se renfermer sur eux même, et facilite les échanges et les rencontres.

L'équipe a aussi la chance de pouvoir accéder à de nouvelles qualifications liées aux espaces verts. Une formation est assurée une journée par semaine, et son suivi est assuré par leur encadrant.

Les éco-cantonniers ont, au travers de cet emploi en insertion, la possibilité de quitter un monde d'exclusion financier et moral. Ils retrouvent leur confiance en eux et peuvent en profiter pour trouver un emploi stable.

Je remercie l'équipe d'éco-cantonnier des berges de Seine rive droite pour leur participation à cet article et pour le suivi des chantiers.

Florent Ducamp

Le projet de schéma départemental pour les berges de Seine

La phase de concertation se poursuit

L'avant-projet de schéma d'aménagement et de gestion durables de la Seine et de ses berges engagé par le Conseil général des Hauts-de-Seine est toujours sur le métier (voir L'écho-cantonnier n° 18 p. 11, juin 2004).

Suite aux débats et réunions qui ont eu lieu avec les adhérents et les permanents d'Espaces au cours du 1^{er} semestre 2004, un avis documenté (62 pages !) de l'association a été remis au Conseil général des Hauts-de-Seine le 12 août 2004*.

A l'issue d'une phase de consultation des acteurs institutionnels, Odile Fourcade, vice-présidente du Conseil général des Hauts-de-Seine, déléguée à l'Environnement, la Qualité de la Vie, les Circulations douces, a invité Espaces à participer à une réunion de concertation avec les associations le 26 octobre, réunion au cours de laquelle nous avons pu exprimer à haute voix notre attachement à la naturalité des berges et notre souhait de les voir réinvesties par tous, promeneurs, riverains, éco-cantonniers, habitants et transporteurs fluviaux, pêcheurs... mais aussi poissons, batraciens, petits mammifères, oiseaux... dans le respect du paysage du Val de Seine et des spécificités de ce patrimoine naturel à préserver.

Le département organise maintenant ses Etats-généraux afin de déterminer ses futures priorités d'action et prévoit la poursuite des actions de concertation autour de ce projet pendant l'année 2005.

Anne-Claire Gadenne

*Les adhérents peuvent s'en procurer une copie à Espaces, sur demande.

Des berges végétales, un retour possible

Forte de son expérience en génie végétal, Espaces a entrepris des expertises sur plusieurs portions de berges. Ces études ont abouti à la définition de problématiques, d'objectifs d'intervention et à l'établissement de techniques douces et appropriées aux berges dans une logique de développement durable.

Boulogne-Billancourt, quai du 4 septembre: des berges classées en espace naturel sensible, un havre de paix pour l'avifaune, une liaison piétonnière privilégiée... Oui, mais un secteur en danger, menacé par les érosions résultant d'aménagements inadéquats et de plantations d'espèces inadéquates. Dans le but de préserver cet espace et de lui redonner ses potentialités écologiques et biologiques l'équipe Berges de Seine/Rive droite a entrepris, depuis janvier, des travaux de maintien de berges par des techniques végétales. À l'issue de ces projets ce sont 53 mètres linéaires de berges qui seront reconstitués dans des conditions de stabilité acceptables.

Les berges de l'île Saint-Germain, lieu de promenade mais aussi maillon essentiel du corridor écologique fluvial : malgré l'importance de ce lieu, les berges et leur écologie sont menacées.

En contrebas direct de l'allée des Ponts, c'est la Renouée du Japon (plante exogène invasive) qui provoque des déstabilisations du talus de berge et une disparition des espèces locales aboutissant à la destruction des habitats et du biotope indispensables aux cycles de la faune.

Sur la pointe amont de la promenade Constant Pape, c'est la rupture entre un point doux et un point dur qui provoque une érosion du pied de berge et un déséquilibre de talus sous fluvial.

La diversité des techniques et des espèces utilisables par le génie végétal, nous laisse rêver à des berges diversifiées, colorées et écologiquement paysagères.

N'hésitez pas à venir découvrir les Saules, Carex, Roseaux et autres Iris. ■

Sébastien Blot



Angélique (angelica sylvestris) sur les berges de la mise à l'eau de l'ACBB.



Passerage à larges feuilles (lepidium latifolium), plante de berge évoluant sur la partie aval de l'ACBB.

A la découverte des berges de Boulogne-Billancourt

A la suite du partenariat entre Espaces et Boulogne-Billancourt Tourisme, deux visites des berges de Seine ont été réalisées.

Au total ce sont 22 personnes qui ont été amenées vers les berges et leur fonctionnement. A la sortie de ces promenades estivales, l'enthousiasme était général face à la découverte de ce parcours piéton méconnu. Les nombreuses observations des habitants des berges, martin-pêcheurs et autres Fauvettes, alliées aux coloris vives de la flore locale ont également largement participé à cette réussite.

Si vous aussi vous voulez découvrir ce parcours, n'hésitez pas à demander le dépliant des berges de Boulogne-Billancourt; en attendant de prochaines visites.

Les équipes berges de Seine rive gauche et île Saint-Germain nous livrent un témoignage libre de ce qu'ils vivent.

"Depuis 2000, je suis au chômage, j'habite dans un foyer social où il est très difficile d'avoir une vie normale. Je souhaite intégrer un logement individuel et partir en ayant trouvé un travail, et retrouver confiance en moi." **J.J.**

"J'étais au Rmi depuis des années, heureusement j'ai rencontré l'association Espaces qui m'a accepté malgré mon âge avancé, plus de 50 ans. Je n'ai pas d'expérience en espaces verts, mais ils m'ont promis une formation et un suivi, ce que j'ai trouvé. J'espère continuer à travailler car il me reste peu de temps jusqu'à la retraite..." **M.E.**

"J'étais au Rmi quand la mission locale m'a dirigé vers l'association Espaces. Au début je n'y croyais pas car je n'ai pas de diplôme, je parle mal le français et je n'ai pas d'expérience en jardinage. Mais Espaces m'a ouvert les portes et j'ai commencé à reprendre espoir et confiance en moi. Aujourd'hui j'arrive en fin de contrat CES et ils me proposent de passer en CEC car j'ai trouvé mes repères. Je commence à chercher sérieusement du travail par moi-même." **S.A.**

"Je suis jeune, j'ai échoué dans ma scolarité; j'ai essayé de faire des formations dans d'autres domaines, et j'ai échoué car il y a toujours des tests d'entrée. Je suis arrivé à Espaces par l'intervention de mon assistante sociale. L'association m'a accepté tel que je suis et m'a promis une formation malgré mon handicap "bégayement". J'ai intégré l'équipe et j'ai ainsi repris confiance en moi, mes parents sont contents de moi!" **K.M.**

"J'étais cuisinier dans les restaurants, un travail enfermé, avec des horaires irréguliers qui ne me permettaient pas de mener une vie privée normale. J'ai tout fait pour prendre du recul vis-à-vis de ce travail, puis j'ai cherché un autre travail plus vivable, ce qui m'a conduit à Espaces. Le travail est à l'extérieur, dans la nature et avec des horaires plus souples, mais le problème vient du salaire peu motivant pour rester longtemps. J'espère trouver du travail dans le même domaine." **R.K.**

"Je suis Rmiste depuis plusieurs années et c'est mon 1er emploi depuis longtemps. Je suis très content de travailler en équipe car je me sens moins exclu. On apprend au maximum

sur le terrain et en formation, ce qui me va bien!" **R.T.P.**

"Je suis SDF depuis plusieurs mois et je tourne d'un foyer d'urgence à un autre, j'ai des problèmes de santé. J'espère retrouver ma dignité avec un logement individuel et un travail. Vu ma situation actuelle, aucune entreprise ne m'acceptera." **D.M.**

"J'ai un problème de santé lourd et suis sans domicile. J'habite parfois chez ma tante, il me faut du temps pour retrouver mes repères dans la vie. Je commence à reprendre espoir car j'ai repris contact avec ma fille que je n'avais pas vue depuis des années." **B.M.**

"Je suis sans domicile fixe et je dors parfois chez des amies avec ma femme qui est enceinte. Depuis des années, je cherche un travail, ce n'est pas évident, et c'est très difficile de trouver un logement même social avec une petite paye comme la mienne. Le travail en espaces verts me plaît, et avec la formation j'ai trouvé des repères et un travail que j'aime." **B.F.**

"J'ai travaillé à Espaces pour gagner, ou plutôt pour commencer ma vie professionnelle. J'ai rencontré cet emploi par l'intermédiaire de la mission locale, j'ai un suivi médical assez lourd et je dois faire énormément d'efforts pour pouvoir travailler à plein temps." **F.D.**

Sur l'ensemble des équipes île Saint-Germain et rive gauche, 5 éco-cantonniers sur 10 sont SDF, un problème qui reste permanent au fil des années et qui est très difficile à résoudre pour notre public car le travail précaire ne permet pas d'intégrer de logement individuel ou social, il faut présenter des garanties qui ne sont pas évidentes à rassembler ou à posséder. 4 éco-cantonniers sur 10 ont des problèmes de santé lourds et un suivi médical permanent. ■

Propos recueillis par Hassen Lahmar auprès des équipes berges de Seine rive gauche et île Saint-Germain

Création d'un jardin des 5 sens en bords de Seine au Bas-Meudon

La signature de la convention unissant la Ville de Meudon, Gaz de France, la Fédération française de randonnée pédestre (Codérando 92) et l'association Espaces a eu lieu le lundi 24 janvier en mairie de Meudon.



En mairie de Meudon pour signer la convention. De gauche à droite : Isabelle Jacono, conseillère municipale déléguée à l'environnement, Michel Garin, président d'Espaces, Hervé Marseille, maire de Meudon, Patrick Pelle, directeur régional Gaz de France - Région Transports Val de Seine, Elisabeth Delorme, responsable de la Fondation Gaz de France

Après le succès remporté par le jardin des sens conçu par l'association Espaces pour les 100 ans de la Foire de Paris pour le stand de Gaz de France, ce dernier a décidé de soutenir à nouveau le projet de réimplantation du jardin sur un nouveau site afin qu'il poursuive sa vie.

Le terrain en friche choisi par l'association Espaces se situe aux abords de la place Bergeryre à Meudon.

La création de ce jardin sur cet espace permettra d'instaurer une continuité entre le chemin de halage et la place Bergeryre qui constituent des lieux de promenade pour les riverains.

Ce jardin, bien qu'éphémère, permettra d'animer le quartier du Bas Meudon qui est en cours d'évolution avec l'arrivée de nouvelles habitations et d'activités professionnelles.

L'action d'Espaces sur ce site consiste à valoriser et à préserver la diversité écologique et biologique. Le jardin sera donc intégré à la friche existante de telle sorte que l'un et l'autre se mettent respectivement en valeur.

Des écoles de Meudon seront également invitées à découvrir la mise en place du jardin des 5 sens et des actions de communication seront développées avec les scolaires.

Les travaux se déroulent depuis décembre 2004 pour une inauguration du jardin fin mai 2005. ■

Sophie Broussaud

Modification partielle du POS d'Issy-les-Moulineaux en bordure de Paris

Cette révision s'étend sur le périmètre situé entre le nouveau centre de traitement de déchets Isséane et la tour EDF, sorte de tour de garde posée à cheval entre Paris et La Banlieue. La Seine et le périphérique forment l'angle de ce dernier triangle urbanisable de la plaine alluviale d'Issy-les-Moulineaux.

Les éléments principaux du programme

- Prolongement du tram vers porte de Versailles par l'inscription d'une réserve de voirie;

- Destruction de la tour EDF et urbanisation de l'ensemble du terrain;
- Destruction des concessionnaires automobiles du quai Roosevelt au profit d'une urbanisation à vocation tertiaire;
- Destruction de l'îlot Bara afin de requalifier l'entrée de ville d'Issy-les-Moulineaux par la création d'un rond-point végétalisé;
- Elargissement et requalification des voies notamment le boulevard Gallieni afin de créer un axe de circulation douce (trottoir large, piste cyclable);

Ce programme n'apporte rien de nouveau par rapport à ce qui s'est déjà construit dans le quartier "Val de Seine".

Le règlement préconise des espaces verts de pleine terre, c'est-à-dire toutes surfaces libres continues avec sous-sol non cloisonné par des ouvrages souterrains tels que des parkings, de manière à favoriser l'écoulement des eaux pluviales, voire les inondations dans les milieux souterrains (nappes phréatiques). D'une manière générale, les nouvelles constructions devront respecter "les cibles du développement durable" sans doute en lien avec l'agenda 21 mouture 2005.

Le rapport de présentation affirme la nécessité d'une urbanisation "aux volumes hétérogènes" difficile à vérifier en pratique dans le règlement.

De plus, la requalification du quai Roosevelt et des berges en réseau vert, conservant les activités industrielles existantes est rappelée dans le rapport de présentation. Ce projet devrait être réalisé dans les prochaines années, en lien avec le Port autonome de Paris et le Conseil général.

L'association a remis un avis lors de l'enquête publique. Espaces a rappelé notamment la nécessité de reloger les personnes habitant l'actuel îlot Bara. Espaces a insisté sur le maintien, la gestion voire le renforcement de la végétation naturelle des talus ferroviaires constituant une continuité d'habitats naturels à travers le milieu urbain en lien avec la couronne verte d'Île-de-France. Pour une meilleure cohérence, la continuité devrait être renforcée en direction des bords de Seine grâce à des liaisons végétales dont la qualité serait susceptible d'assurer à terme une liaison Seine - Coteaux en parallèle à la création d'un réseau vert (lié aux déplacements doux). Ce point de vue original reste à formuler dans le règlement.

Bruno Macé

Nouvelle convention entre Espaces et le Syctom : quand environnement et insertion se conjuguent

Espaces et le Syctom (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne) ont signé une nouvelle convention pour quatre ans (2005-2008) jusqu'à la mise en service du centre de tri et de valorisation des déchets Isséane en cours de construction quai Franklin Roosevelt à Issy-les-Moulineaux. Espaces qui travaille depuis déjà 6 ans en partenariat avec le Syctom poursuivra ainsi l'entretien et la valorisation des berges de Seine situées sous la base-vie du chantier de construction à l'amont du pont d'Issy.

Le suivi écologique du site à travers l'évolution de l'entomofaune effectué depuis trois ans en partenariat avec l'association Phyllie est poursuivi afin d'avoir un indicateur scientifique de l'empreinte écologique de l'équipement de la base vie sur le site. Au printemps 2005, Espaces va engager également des aménagements paysagers de la berge pour en améliorer l'aspect esthétique. Enfin des panneaux à destination du public seront installés. ■

YF

Visite du chantier Isséane

Le chantier Isséane ouvre ses portes à des visites publiques. Situé en bordure de Seine à Issy-les-Moulineaux, il a débuté voilà un an et demi et suscite de nombreuses interrogations de la part des riverains et voyageurs. La présentation et la découverte du chantier et du futur centre de tri et de valorisation des déchets vont donc permettre aux visiteurs de se renseigner et de mieux appréhender ce projet monumental.

Renseignements : Espace information Isséane, 100 quai du Président Roosevelt, Issy-les-Moulineaux; 01 58 88 31 51 ■

CD

Travaux sur les espaces naturels sensibles : protéger et mettre en valeur le ru du Saint-cloud

Ces derniers mois l'équipe espaces naturels sensibles (ENS) n'a pas chômé sur les différents sites confiés par le Conseil général des Hauts-de-Seine. Sur le chantier situé sous le viaduc de l'A13, après de nombreuses plantations au début du printemps 2004, l'équipe a réalisé un bac à compost pour stocker tous les déchets verts, ainsi que les feuilles de platane qui contrairement à l'année dernière ont été ramassées en une seule fois. Cette méthode a vraiment facilité la collecte de toutes ces feuilles et a aussi moins découragé l'équipe qui a pu se concentrer sur les autres sites.

Sur les ENS talus de Saint-Cloud et talus de Bellevue, après les fauches annuelles, 500 arbustes ont été plantés. Ces plantations avaient pour but de renforcer certaines zones déjà boisées, mais aussi de prendre le dessus sur des espèces envahissantes déjà implantées sur le site tel que l'ailante.

Grâce à l'acquisition d'une tonne souple à eau tous ces végétaux ont pu être suffisamment plombés. Cette opération a pour but de bien faire adhérer les racines à la terre en la tassant. Ceci devrait assurer la reprise des végétaux au printemps.

Sur le talus de Saint-Cloud - la partie située entre la station T2 "les Milons" et

d'un plan de prévention des risques liés au domaine ferroviaire, début 2005, entre la Ratp, le Conseil général et Espaces, l'équipe pourra intervenir directement sur l'entretien et la gestion du ru.

La réalisation d'un escalier a permis de relier le cheminement du haut et du bas sur le site, ce qui récompense l'équipe qui a réalisé tout les soutènements du chemin du bas cet été. Le cheminement du bas sera engazonné cette année.

Une partie de l'équipe a effectué la pause et le suivi des nichoirs en collaboration avec les techniciens de la DAUDD (Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et du Développement Durable) et de la DPJP (Direction des Parcs, Jardins et Paysages) du Conseil général.

Depuis la reprise de janvier l'équipe travaille sur la création d'une mare, cette réalisation assez complexe et physique (brouette, pelle, pioche !!!!!) est une véritable source d'engouement pour l'équipe qui a la tâche d'aménager cette mare de A à Z. Elle permettra, nous l'espérons, le maintien voire le renforcement du peuplement d'amphibiens présent sur le site ainsi que la diversification des milieux du coteau par la création de cette petite zone humide. La mare sera alimentée par les eaux de ruissellement et par deux petits fossés créés en

parallèle de la mare par l'équipe. Ceux-ci seront intégrés au site et végétalisés. Ces noues ont pour objectif d'orienter les eaux de ruissellements vers la mare et d'essayer d'en garantir un niveau d'eau satisfaisant le plus longtemps possible au cours de l'année. Nous prévoyons de mettre la mare en eau et de la végétaliser avant le printemps afin d'en étudier le comportement hydrologique (apports en eau, variations du niveau d'eau...) pour projeter la réalisation de une ou deux mares supplémentaires fin 2005, début 2006.

D'autre part l'équipe effectue toujours le nettoyage hebdomadaire des 3 km de berges de Saint-Cloud aux écluses de Suresnes en effectuant occasionnellement une légère taille sur cette berge, de plus en plus privatisée, pour faciliter le cheminement étroit.

Le parcours des coteaux et des parcs que vous pouvez découvrir lors de l'une des visites organisées régulièrement par Espaces est entretenu bimensuellement par l'équipe qui réalise aussi quelque actions ponctuelles comme la taille et la pause d'un panneau informatif à la Goulette aux Moines sur le bas de la Colline Rodin à Meudon.

Ces derniers mois l'équipe a fortement été renouvelée, grâce aux nombreux départs de salariés vers les services espaces verts et entretien des Villes de Garches et Boulogne-Billancourt, et à Bio Yvelines Services (entreprise d'insertion à Versailles intervenant dans le compostage et la valorisation de déchets verts) mais aussi grâce à l'embauche d'un salarié en tant qu'agent technique dans une maison de retraite à Colombes. De bonnes nouvelles motivantes pour les agents d'environnement !

Jean-Baptiste Bombek et Alexandre Wolff



Nettoyage des berges de Saint-Cloud au niveau de l'A13.

la passerelle de l'Avre - un abattage d'ailantes a été effectué par l'équipe chantier afin d'en limiter la population. En effet, cette espèce est très invasive et concurrence très fortement les autres espèces (boisement très denses, reproduction par graines et par drageons très importante, toxicité des feuilles tombées au sol). Les bûches issues de cette intervention ont permis de réaliser des tas de bois comportant des caches destinées à abriter la petite faune (hérisson, mustélidés, oiseaux, amphibiens, reptiles, insectes). En accord avec l'entreprise Eurovert, la Ratp et le Conseil général, un nettoyage du ru situé entre le talus et la voie a été entrepris, les agents en environnement d'Espaces ont ainsi travaillé avec des professionnels dans toutes les règles de sécurité exigées lorsqu'on travaille le long du tramway. Après la rédaction et l'approbation

Courrier du Conseil général des Hauts-de-Seine

Suite à l'article paru dans L'écho-cantonnier n° 18 (juin 2004) sur l'entretien des berges de Seine de Saint-Cloud à Suresnes (page 16), Elisabeth Dujardin, Directrice des parcs, jardins et paysages du Conseil général des Hauts-de-Seine, nous a fait parvenir le 22 juillet 2004 ce droit de réponse à propos des choix d'aménagements faits par le Département et du partenariat avec Espaces sur ce site.

"L'article ne tient absolument pas compte des contraintes spécifiques de ce site. L'endroit est isolé du fleuve par le mur anti-crues. Le pompage en Seine, solution que nous préconisons en général, n'est pas possible du fait de l'implantation serrée de bateaux logements et des nuisances sonores pour les riverains. Il en est de même pour l'utilisation d'un mulch puisque cette promenade est plantée de lierres sur sa plus grande partie.

Pour les mêmes raisons, l'installation d'une prairie fleurie n'est pas possible.

L'aménagement, qui avait reçu l'assentiment de votre association, a consisté à planter une végétation pérenne. Les premières années, un entretien horticole – désherbage, arrosage etc. – est effectivement indispensable, mais devient très réduit au fil des années.

Pour éviter une surcharge de votre équipe, l'année dernière les prestations de désherbage et d'arrosage ont été réalisées par des entreprises horticoles, afin de sauvegarder les jeunes plantations. Ces travaux à caractère horticole me paraissent concourir à l'objectif de réinsertion que nous poursuivons ensemble." ■

Parole d'agents d'environnement !

Un encadrant a demandé aux agents d'environnement avec lesquels il travaille de répondre à quelques questions pour vous apporter un témoignage de ce qu'ils vivent à Espaces et leur donner un espace de parole dans notre journal.

A la question "qu'est-ce qu'Espaces vous apporte?", les principales réponses furent "le moral, la sécurité pendant un certain temps, l'esprit d'équipe, la motivation, l'autogestion, l'indépendance, un travail". Certains nous dirent aussi "l'espérance de vie", "l'expérience du jardinage", "le nom des plantes", "une première expérience".

A la question "comment ils se situent sur les chantiers", les agents d'environnement répondent: "Je suis heureux sur les chantiers", avons-nous entendu plus d'une fois, "c'est dur mais c'est normal" fut une réponse récurrente... D'autres nous dirent qu'ils apprennent en permanence, dans ce métier et dans le travail d'équipe.

Nous avons voulu savoir si leur formation leur donnait envie de continuer dans l'environnement, et le oui fut unanime, ce qui est encourageant et agréable pour les encadrants, et heureux pour l'avenir de la planète! Ils ont complété leur oui en nous disant qu'ils prennent "plaisir à travailler à l'extérieur et dans la nature", "que leurs activités sont parfois dures mais qu'ils se sentent bien dans ce cadre", et qu'ils prennent de plus en plus à cœur "la protection de l'environnement".

Pour finir, nous leur avons donné une "tribune libre" pour s'adresser aux lecteurs de L'écho-cantonnier, et le résultat de cette parole sans contrainte fut très varié: "Si dieu le veut", "grâce à eux", "du travail, du travail!" sont les plus marquantes de leurs interventions, et aussi "ce travail m'apprend à vraiment écouter les personnes que je respecte", "je suis content de travailler à Espaces et je dis bon courage à toutes les équipes qui y travaillent!".

Voilà donc un résumé de ce qu'Espaces inspire et évoque aux personnes qui travaillent au sein de l'association. ■

**Propos recueillis par Jean-Baptiste Bombek
auprès de l'équipe Espaces naturels sensibles**



Le bac de compostage réalisé par l'équipe sur le chantier de l'A13.



Création d'une mare sur le talus des Milons



Plantation d'arbustes sur le talus de Bellevue.

Liaison Bellevue - Parc Brimborion

A l'occasion du projet de la révision du Plan d'occupation des sols (POS) de la Ville de Sèvres l'association Espaces a remis un avis à la Ville. Plusieurs points ont été abordés et notamment la continuité du Parcours des coteaux et des parcs au niveau du parc municipal de Brimborion.

En effet, l'association Espaces entretient et gère en partenariat avec le Conseil général des Hauts-de-Seine le talus de Bellevue, classé Espaces naturel sensible, contigu au parc de Brimborion et situé sur la commune de Meudon. Actuellement aucun passage ne permet de connecter le parc de Brimborion à la rue Basse de la Terrasse longeant le talus de Bellevue. Le seul moyen de relier en crête Sèvres à Meudon est d'emprunter l'avenue de la division Leclerc, qui est très circulée, ce qui oblige à réaliser un détour bruyant.

Le changement d'affectation de l'ancien terrain TDF (futur école et atelier de design) situé sur la crête en bordure du parc de Brimborion fut une bonne opportunité de rappeler la nécessité de permettre la continuité du Parcours des coteaux et des parcs en ligne de crête sans engendrer une déclivité du parcours qui s'avèrerait fort préjudiciable pour les personnes handicapées et les personnes âgées nombreuses à Sèvres et à Meudon. Le choix du passage du cheminement dans l'enceinte du parc oblige en effet à contourner les bâtiments et à réaliser un ouvrage important d'encorbellement. L'aménagement

devra garantir la conservation du rideau d'arbres de haut jet existant le long du mur de séparation entre l'ancien terrain TDF et le parc Brimborion, et ainsi préserver le paysage boisé des coteaux et la vue depuis les berges de Seine.

La Ville de Sèvres a répondu à nos inquiétudes et propositions par l'intermédiaire de son adjointe au maire chargée de l'Environnement qui nous rassure (extrait du courrier de Marie Lucas du 4 novembre 2004 suite à notre courrier) : « Il n'est absolument pas envisagé que le public "descende la pente et la remonte". Le cheminement partant de la ligne de crête, en limite de Meudon et longeant le terrain TDF sis sur Sèvres rejoindrait le sentier menant des terrains de sports au terrain de la crèche, en son point haut, à la hauteur de la table d'orientation, ce qui n'induit aucune pente préjudiciable au passage des poussettes ou des handicapés. »

Nous espérons une solution concertée qui garantira un tracé pour tous et la cohérence du Parcours des coteaux et des parcs afin de favoriser son usage par les riverains et les promeneurs sur la colline Brimborion. ■

Anne-Claire Gadenne et Alexandre Wolff

La Goulette de la colline Rodin à Meudon

Mais quelle est donc cette fontaine? Nombreux sont les promeneurs qui se sont posé cette question.



Il s'agit de la "Goulette aux Moines" de la colline Rodin à Meudon, autrement appelée "la Coulette aux Moines". Cette fontaine date probablement du Moyen-Âge. D'aucuns disent qu'elle aurait été la propriété des religieux de Saint-Germain-des-Prés.

L'eau, qui l'alimentait encore il y a quelques années, provient de l'infiltration des eaux pluviales piégées par une couche d'argile (du Lutétien inférieur) située au-dessus des fameuses "carrières de Blanc" de Meudon.

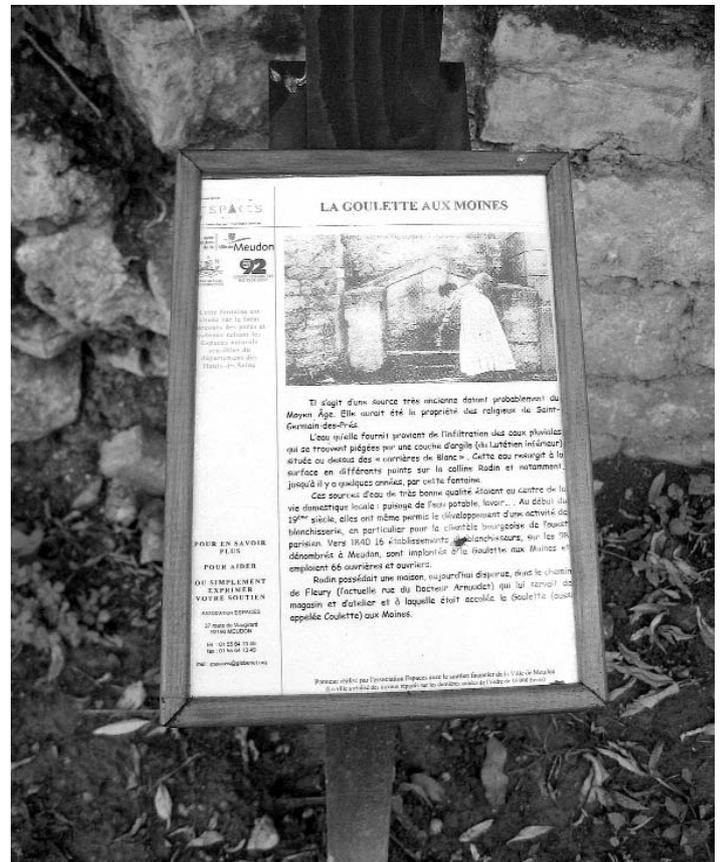
Cette eau, de très bonne qualité, resurgissait en différents points sur la colline Rodin et notamment par la Goulette; elle facilitait la vie domestique locale en fournissant de l'eau potable.

Au début du XIX^e siècle, ces sources ont même permis le développement d'une activité de blanchisserie, en particulier pour la clientèle bourgeoise de l'ouest parisien (quartier de la Muette, avenue Niel, avenue Henri Martin...) et pour une clientèle ouvrière et de petits fonctionnaires située principalement à Montparnasse. Vers 1840, 16 établissements sur les 98 dénombrés à Meudon, sont implantés à la Goulette aux Moines et emploient 66 ouvrières et ouvriers.

Historiquement, cette fontaine présentait donc un caractère économique important. Elle présente cette autre particularité: la maison du chemin de Fleury (l'actuelle rue du Docteur Arnaudet), aujourd'hui disparue et qui lui était accolée servait de magasin et d'atelier au célèbre sculpteur Auguste Rodin.

Espaces, dont l'équipe Espaces naturels sensibles du Parcours des coteaux et des parcs du Val de Seine (cofinancée par le Conseil général 92) entretient régulièrement la fontaine en collaboration avec la Ville de Meudon, a réalisé un panneau permettant au promeneur dubitatif de se plonger quelques instants dans l'histoire de la commune grâce à ce petit élément de notre patrimoine culturel. Vous pouvez rendre visite à la fontaine, rue du Docteur Arnaudet, sur votre gauche en montant, au niveau des dernières maisons. ■

Marie-Aimée Bariéty



Panneau d'information mis en place par Espaces

Le chantier d'insertion d'agents d'environnement en espaces boisés

Bilan de l'équipe 2003-2004

Au 31 octobre 2004, le 9^e chantier d'insertion "agent d'environnement en espaces boisés" s'est clôturé avec le départ vers d'autres perspectives de la plupart des salariés employés en contrat emploi solidarité. Ce sont en moyenne 14 personnes, qui durant une année, se sont professionnalisées au travers du métier d'agent d'environnement et d'une formation technique dispensée par le CHEP; ils avaient en outre un accompagnement professionnel consistant à préparer au mieux la fin du contrat emploi solidarité. Pour ceux qui ont fini, le 31 octobre, une personne suit actuellement une formation qualifiante en espaces verts (CAPA travaux paysagers), et trois personnes sont allées vers l'emploi. Pour les cinq personnes qui étaient en recherche d'emploi à la fin de leur contrat, ils ont pu durant leur parcours à Espaces définir leur projet professionnel, qui pour une grande majorité se situe dans le secteur espaces verts



et boisés. Certains ont souhaité s'orienter vers une formation qualifiante en espaces verts, et une personne prépare actuellement le CAPA. Pour l'emploi, il est vrai que la difficulté principale dans la recherche des salariés a été de souvent trouver des offres d'emploi où le permis de conduire est exigé, alors que beaucoup de personnes de la 9^e promotion n'avait pas de permis ou il était en cours d'obtention. En parallèle, mais je dirais même en amont de l'accompagnement professionnel, se situe un accompagnement social; il s'agit pour les personnes se trouvant dans une situation d'urgence (perte d'hébergement...) de répondre vite. Et là, malheureusement, nous nous trouvons très vite démunis car les places de logement et d'hébergement sont restreintes. Toutefois, nous travaillons en partenariat avec des foyers comme les Hélices à Issy-les-Moulineaux et la Colline à Sèvres. Et dans ce cadre-là, trois salariés ont pu bénéficier d'un hébergement provisoire. ■

Omdjilali Abed

L'équipe du 10^e chantier d'insertion

Le 10^e chantier a débuté le 2 novembre 2004 après un recrutement qui a eu lieu tout au long des mois de septembre et octobre 2004.

À l'issue des tests de sélection, 11 nouveaux jeunes ont intégré le chantier pour une année de travail et de formation dans le cadre magnifique du Domaine national de Saint-Cloud.

Pour cette 10^e édition, beaucoup de nouveautés. Tout d'abord le pavillon du Combat va subir d'importants travaux de rénovation pour en améliorer le confort et la fonctionnalité.

Ensuite l'arrivée d'une barque "La Marie-Aimée" parmi le matériel du chantier, barque qui devrait être d'une grande utilité pour l'opération de remise en état

de l'étang de Villeneuve envisagée pour 2005.

Du côté des chevaux quelques nouveautés, ils vont désormais bénéficier d'un box (construit avec l'aide précieuse du personnel du Domaine) à proximité du pavillon du Combat ce qui va faciliter le travail. Ensuite des nouveaux harnais et enfin un encadrant qui est spécialement dédié aux activités équestres: Virgilio Menor.

Pour cette édition, l'objectif principal est de rouvrir un maximum de sentiers obstrués depuis la tempête de 1999 tout en continuant l'entretien du site de Villeneuve l'étang et le nettoyage hippomobile de l'ensemble du Parc.

Pour l'instant l'équipe s'est attelée à la réouverture des chemins jouxtant la plaine des 4 cèdres qui accueille les chevaux (Elisa, Eternelle et son poulain Qualif). Beaucoup de travail en perspective mais l'équipe est motivée d'autant



plus que chaque jour les jeunes peuvent constater visuellement les fruits de leurs efforts en laissant derrière eux des parcelles propres et sécurisées. Nous vous invitons d'ailleurs à arpenter ces sentiers ce qui permettra de les maintenir naturellement ouverts.

Du côté de la formation dispensée par le Centre horticole d'enseignement et de promotion (C.H.E.P) un programme chargé qui a entraîné un démarrage dès la fin novembre et qui se soldera par la remise, après examen, d'un portefeuille de compétences individuel qui reflétera le plus fidèlement possible les acquis des jeunes en formation tout au long de leur année sur le chantier. Ce portefeuille inauguré par la promotion du 9^e chantier est un véritable atout pour ces jeunes dans leur recherche d'un emploi ou pour intégrer une formation plus poussée après leur séjour parmi nous.

Enfin, je tenais à remercier tous les membres du 9^e chantier pour leurs efforts et je leur souhaite une bonne continuation. ■

Vincent Thomas

Trouville-sur-Mer/Lisieux 2^e Congrès des chevaux territoriaux

Après la première édition de 2001, une délégation d'Espaces s'est transportée en Normandie du 15 au 17 octobre 2004 pour le second congrès des chevaux territoriaux. Il s'agissait de faire le point sur les quelques expériences en ce domaine. Le congrès fut ouvert par le sénateur Ambroise Dupont, président du Groupe cheval au Sénat.

On y retrouvait nos amis de Savigny-le-Temple qui utilisent le cheval comme outil de médiation sociale dans la surveillance des parcs de la commune, la Ville de Trouville bien sûr qui collecte les bouteilles de verre chez les commerçants pour en assurer le recyclage, la Ville de Paris qui travaille à l'image d'Espaces dans le bois de Vincennes, nos amis bretons de Brest qui travaillent

avec les scolaires et de Quimper qui promènent les estivants dans les rues de la ville, les Attelages du Morvan qui ont développé toute une filière de développement local et durable, l'équipe du Conseil général de Seine-Saint-Denis... Et la Ville de Lyon qui compte bien s'équiper prochainement d'attelages hippomobiles.

Espaces a présenté l'action menée en partenariat avec le Domaine national de Saint-Cloud, seule action d'insertion et seule chantier d'insertion mené depuis



Présentation des participants du 2^e congrès national des chevaux territoriaux à Lisieux (l'équipe d'Espaces à gauche)

près de 10 ans dans un Monument national. Pour son action et pour s'être déplacée avec les juments boulonnaises Eternelle et Elisa et le poulain Qualif, Espaces a reçu un trophée du congrès.

À l'issue du congrès une Commission nationale de développement des chevaux territoriaux a été mise en place, présidée par le dynamique directeur général des services de la Ville de Trouville, Olivier Linot. Espaces est membre de la commission et espère bien pouvoir étendre en Val de Seine l'usage écologique de cet animal convivial. La Ville d'Issy-les-Moulineaux souhaite étudier l'arrosage des fleurs par ce moyen, et une collecte des déchets verts pourrait être mise en place à Boulogne-Billancourt, sans oublier le Bois de Boulogne, les parcs départementaux, nos forêts péri-urbaines...



Le trophée reçu à Lisieux

Il est possible de consulter le compte-rendu de ce congrès sur le site internet d'Espaces, rubrique Domaine national de Saint-Cloud : www.association-espaces.org.

Yann Fradin

Traits de génie. Information sur les chevaux de trait auprès de l'association Traits de génie à laquelle Espaces est adhérente qui organisait les rencontres Cheval de trait, cheval d'avenir en Beauvaisis et qui héberge la Commission nationale de développement des chevaux territoriaux : www.traitsdegenie.com

Cheval de trait, cheval d'avenir Espaces en voyage à Beauvais

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, avec l'aide de l'association "traits de génie", dont Espaces est adhérente, a organisé du 16 au 19 septembre 2004, quatre journées sur les multiples intérêts et usages de la traction animale.

Espaces, avec quatre techniciens, une équipe de six écocantonniers et Gitane ont participé à la première journée de cette manifestation, autour de deux thèmes :

- 1) Démonstration de nos savoirs faire en matière de traction animale :
 - Débardage de gros bois en forêt, et stockage sur une aire d'enlèvement
 - Débardage de petit bois en secteur ouvert, prairies ceinturées par des haies bocagères. Pour l'enlèvement, Espaces, s'est associé à " l'atelier cheval de trait du Bois de Vincennes " (Ville de Paris) qui possède une voiture hippomobile à benne.
- 2) La mise en œuvre d'un exemple de traitement en gestion différenciée d'un pied de haie bocagère.
 - Expliquer aux observateurs le choix de la formation à l'écologie urbaine comme support à la réinsertion des publics en difficultés.
 - Choix d'un modèle environnemental et architectural, faire le choix du matériel adéquat, pour la mise en œuvre du travail.

Quels sont les objectifs et les intérêts pour Espaces de participer à ce type de manifestation ?

Au-delà du contact du réseau, les intérêts sont multiples : développer des savoirs faire c'est très bien, les faire partager c'est encore mieux.

Le cheval de trait offre un mode alternatif de travail délicat en milieux sensibles, de collecte, de transport... Tous ces travaux se réalisent au moyen de techniques, certes souvent anciennes, néanmoins adaptables à des activités d'aujourd'hui. Notamment en complément de moyens de transport motorisés utilisés pour l'entretien d'espaces verts, le cheval de trait permet une intervention adaptée en milieu rural ou urbain. Parmi les choix de la traction animale sur des espaces sensibles, nous retiendrons, l'approche non bruyante, non polluante et la synergie animale/végétale. Ces exemples illustrent des réponses concrètes à la problématique de développement durable.

Quelques unes de ces actions : nettoyage, ramassage de feuilles et déchets verts, débroussaillage, arrosage de nouvelles plantations, massifs, ... transport de petit matériel d'intervention illustrant la mise en œuvre de ces actions.

Avec la prise en compte des aspects environnementaux, l'action offre un support intéressant à des situations d'insertion ou de réinsertion de publics en difficultés. Un des paramètres directement lié à l'usage de la traction animale est le cheval lui-même. Il ne se conduit pas comme un véhicule à moteur, et bien au-delà de ses capacités physiques il existe sans aucun doute un lien affectif qui peut redonner du sens à l'itinéraire d'une personne en difficulté.

En conclusion, les intérêts sont nombreux pour Espaces, de participer à ce type de manifestations.

J'en retiendrai deux. Le premier c'est la vitrine qui est mise à notre disposition pour faire connaître et mettre en valeur nos activités et nos spécificités devant les responsables locaux, territoriaux, et nationaux, les décideurs financiers et bien entendu le public.

Le deuxième, correspond aux témoignages pluriels qui font l'originalité de ce type de rendez-vous et qui apportent aux techniciens et aux écocantonniers des vues et des informations de ces actions spécifiques de territoires, transférables ou adaptables au nôtre.

À présent, sans redéfinir le développement durable, et ses bénéfices sur les systèmes du territoire, la place du cheval de trait et bien entendu des activités actuelles et à venir conforte un peu plus le positionnement encore fragile de l'écologie urbaine.

Merci à Geneviève Bove, Céline Bugnet, Yvette Royer, Alain Vaille, Alain Artignan, Ahmed Siimane, Younes Makhloufi, Vincent Thomas, Vincent Vallet, pour leur participation et la qualité de leurs prestations.

Daniel Girardclos

Le ru de Vaucresson et le domaine de Villeneuve

Dans le domaine de Villeneuve-l'Étang, le ru de Vaucresson se présente en trois parties distinctes. Au débouché des étangs de la Marche le ru resurgit par-dessous la rue Yves Cariou et se divise en 2 bras dont un élargi par une mare. Ces deux bras de ru, que l'on appelle aussi la rivière anglaise, se rejoignent peu avant quatre bassins de décantation.

En contrebas de ces bassins, on trouve le canal d'alimentation particulièrement apprécié des pêcheurs. Ce canal passe sous un pont en métal et devient l'étang de Villeneuve avec son île d'aspect sauvage où se perche quotidiennement un couple de hérons. En aval du domaine de Villeneuve, l'étang se resserre en un véritable ru traversant l'Institut Pasteur et dont on perd la trace un peu plus loin.

Historiquement cet étang artificiel, creusé sur le trajet du ru de Vaucresson, n'aurait été qu'un bassin du domaine de Villeneuve. Il n'aurait pris sa forme actuelle que lorsque le parc a été transformé en jardin à l'anglaise. Son objectif initial: fournir en eau les bassins du domaine de Saint-Cloud.

Espaces et le ru de Vaucresson

C'est ce système ru-étang-canaux que l'association cherche à restaurer aujourd'hui, en partenariat avec le Service des fontaines de Versailles, Marly et Saint-Cloud et le Service national des travaux, afin d'anticiper une réalimentation des fontaines du domaine à terme.

Pour ce faire, différents types de travaux ont été envisagés sur chaque portion du site.

Ces dernières années, un travail a déjà été réalisé sur la rivière anglaise; il consistait à dégager les arbres tombés à cause de la tempête et qui obstruaient les 2 bras et la mare (abattage, façonnage des billes, débardage à cheval), à curer le lit (feuilles mortes, boues) et à remettre en lumière les berges. Il sera complété par un recalibrage des 2 bras du ru et de la mare nécessaire afin de faciliter l'écoulement de l'eau et de contenir l'envahissement par des espèces végétales invasives aux dépens de la biodiversité.

Les bassins de décantation particulièrement envasés feront l'objet d'un curage et éventuellement d'une consolidation pour leur permettre de retrouver leur fonction première.

Le canal d'alimentation et l'étang, quant à eux, présentent des signes d'envasement important.

Le curage "doux" de l'étang

Espaces a cherché une méthode de curage dit "doux" présentant l'avantage de respecter la fragilité naturelle du milieu et ainsi de favoriser la restauration de l'écosystème sans bouleversement majeur.



Il ne s'agit en aucun cas de procéder au curage de l'étang dans son intégralité mais de repérer dans l'étang des sites qu'il serait opportun de curer régulièrement pour retrouver les chasses et ainsi prévenir l'accumulation des sédiments.

L'opération de curage présente également l'intérêt de permettre l'augmentation du volume d'eau disponible pour l'alimentation des bassins et des jets du domaine ainsi que l'amélioration de la circulation de l'eau.

Après une campagne de sondage qui nous a permis de déterminer les sites d'accumulation des sédiments, nous avons expérimenté une technique de curage à l'aide de baguette, outil traditionnel du marais audomarois, marais maraîcher du nord de la France.

Il s'agit d'un outil relativement simple composé d'un manche, d'un cerceau dont une partie est coupante et d'une sorte de filet ou "bonnet". Cet outil permet de prélever et d'égoutter les sédiments en utilisant le manche comme balancier. On peut d'ailleurs adapter la taille de la baguette à la force de l'utilisateur.

Une journée d'expérimentation

Nous avons contacté François Michaud (ancien encadrant d'Espaces) de l'entreprise ACP (Aménagements et conservation de paysage) pour une journée de démonstration de l'utilisation de la baguette et d'aide à la définition du programme des travaux en fonction des sites à curer les plus judicieux. Les agents d'environnement en espaces boisés du chantier du Domaine national de Saint-Cloud ont ainsi été initiés au montage et à l'utilisation de l'outil.

La technique expérimentée semble avoir atteint l'objectif fixé. La baguette testée sur différents sites et dans différents types de sédiments est efficace dès lors que le geste est maîtrisé, ce qui a été rapidement le cas de la part des éco-cantonniers.

En quelques heures d'expérimentation, un volume important a déjà été extrait de l'étang.

Au cours de cette journée de démonstration, grâce aux éléments récoltés à l'issue du sondage et avec l'aide de François Michaud nous avons déterminé deux types d'opération à effectuer pour la restauration de l'étang. Il s'agit, d'une part, d'opérations dites "curatives" à réaliser en priorité pour pallier à l'étouffement de l'étang (notamment au débouché des bassins de décantation et sous le bief du pont menant à l'Institut Pasteur). Il s'agit, d'autre part, d'opérations de suivi et de prévention qui permettront de suivre dans le temps les opérations dites "curatives" et éviter l'envasement des zones propices au dépôt des sédiments mais aussi de réaliser un curage doux préventif de zones particulières (comme le bras nord de l'île qui ne présente pas d'urgence mais pourrait s'avérer non négligeable).

L'expérimentation du curage "doux" de l'étang de Villeneuve s'est avérée concluante. La première opération, dite curative, serait à effectuer le plus tôt possible et représente un travail conséquent.

Par la suite des opérations de curage dit "préventif" seront à programmer deux fois par an de manière à assurer le bon fonctionnement hydrologique et écologique du ru de Vaucresson dans le domaine de Villeneuve-l'Étang.

Un milieu écologique à restaurer

En plus de ces opérations d'entretien et de restauration, l'association assure la veille écologique. Un inventaire de la flore de l'île et des berges du ru de Vaucresson devra donc être réalisé avant le démarrage des opérations de curage. Un suivi de la biodiversité régulier pourra déterminer l'impact du curage sur le bon état du milieu naturel.

Alerte à la pollution !

Dans le domaine de Villeneuve-l'Étang, l'association joue depuis plusieurs années son rôle d'alerte en suivant le problème récurrent de pollution du ru de Vaucresson particulièrement visible de la rivière anglaise aux bassins de décantation. Cette pollution se caractérise par une odeur pestilentielle et une eau d'aspect laiteux avec des dépôts colorés. Observable chaque été depuis plusieurs années, elle a été particulièrement forte cette année et s'est prolongée tardivement durant l'automne. L'association a alerté la Direction régionale interdépartementale de l'agriculture et de la forêt (DRIAF) qui a missionné le Conseil Supérieur de la Pêche pour une enquête sur l'origine et la teneur de cette pollution (apparemment pas d'origine biologique d'après une analyse que nous avons réalisée), pour prévenir les risques éventuels que pourrait subir la population et proposer des mesures pour remédier à cette situation.

Un projet de topo-guide

Avec l'ASEVE, association de sauvegarde de l'environnement de Garches adhérente d'Espaces, nous travaillons à l'élaboration d'un topo-guide qui proposera une promenade autour de l'étang de Villeneuve, partie du domaine de Saint-Cloud peu connue des visiteurs. Il évoquera toute la dimension historique du site, particulièrement riche, mais aussi les points de vue écologique et naturel avec la mise en place éventuelle de points d'observation. Son thème pourrait être: la rencontre de la nature et de l'histoire et devrait cibler un large public.

Marie-Aimée Bariéty

Le Groupe Vivent les étangs de Meudon à la découverte des "rigoles" de la forêt

Au temps de Louis XIV un vaste réseau d'étangs et rigoles amenait l'eau de pluie du plateau de Vélizy-Villacoublay vers les bassins et jets d'eau du domaine royal de Meudon. Voir l'article sur l'Arhyme.

Abandonné dès le XVIII^e siècle le réseau est toujours bien présent dans sa partie forestière, et dans l'espoir d'en tirer parti pour amener un peu d'eau de bonne qualité vers l'étang de Villebon, le groupe de bénévoles "Vivent les étangs de Meudon" en a commencé l'exploration systématique. Et si cela ne débouchait pas sur un résultat concret, nous aurons au moins trouvé un moyen agréable d'explorer le massif.

Notre groupe, accueillera volontiers d'autres "explorateurs" motivés par la découverte de ce patrimoine. Les visites se font pour le moment les deuxièmes et derniers lundis du mois en matinée. *Prendre contact par l'intermédiaire de Claire Dubos à Espaces.*

Pour vous mettre dans l'ambiance, voici le compte rendu de la première exploration rédigé par Marie-Noëlle Paton, aidée de son fidèle "True Blue".

Extrait du compte rendu de la 1^{re} sortie – Rigoles dans le Bois de Meudon, lundi 17 janvier 2005

Rendez-vous parking Etang de Villebon à 9h30.

Après avoir réparti les tâches, c'est le départ.

Au Carrefour de la Queue de l'Etang, nous passons sous la RN 118 et prenons à gauche vers le lieu-dit la Fosse Renault: la rigole est bien visible, mais encombrée par des arbustes.

Plus loin, la rigole est plus profonde et on accède à un petit pont, on aperçoit des tuyaux de drainage du Stade de la Fosse Renault où se trouve "La Compagnie des Archers des Bleus de Sèvres". Il y a un arbre à l'entrée d'un pont, un 2^e pont, 50 mètres plus loin: petits troncs d'arbres couchés dans la rigole et, ou, en travers de la rigole.

Puis, nous arrivons à un entrelacs de rigoles (paysage insoupçonné dans le bois, à l'écart des routes, c'est insolite, agréable à voir et à y être, dans une nature touffue et un peu mystérieuse). On chemine sur la route Royale, passe une cavalière à cheval.

Nous arrivons, plus loin, où la rigole est pleine d'eau, près du carrefour des Fonds de la Chapelle.

Il y a un pont sur la route du Pont de Meudon et un aqueduc sur la route des Ponts. On se dirige vers le carrefour de l'Encoignure et nous sommes le long de la zone industrielle de Vélizy – Secteur de Meudon –, bâtiments en briques rouges dont les murs d'enceinte sont tagués.

André a pris moult photos, le numérique est fait pour de genre d'expédition; il est déjà midi passé et nous retournons à notre point de départ par des sentiers moins accidentés et des routes.

Arrivés au parking que nous pourrions nommer et retenir comme celui de la "Queue de l'Etang", une légère collation est bien appréciée, car le temps était quelque peu maussade et André, passionné, nous a entraînés un peu loin pour une première fois.

Il n'en reste pas moins que ce fut une sortie et une promenade dans le Bois de Meudon enrichissante en toute sécurité, et True Blue a bien apprécié.

■
**Marie-Noëlle Paton
et André Berland**



Rigole en forêt de Meudon

L'ARHYME

une nouvelle association pour la Réhabilitation du Réseau Hydraulique du Domaine Royal de Meudon

Le 29 avril 2004 a vu la naissance de l'ARHYME dont le président est Jean Ménard, historien meudonnais, auteur de "*L'étonnante histoire des jeux d'eau et du réseau hydraulique du domaine royal de Meudon*".

La nouvelle association s'intéresse au réseau d'étangs et rigoles qui couvrit le plateau de Villacoublay et une grande partie de la forêt de Meudon pour alimenter les jets et les bassins du domaine agrandi et embelli par Louvois à la fin du XVII^e siècle. Elle s'attache à inventorier et protéger les nombreux vestiges qui en subsistent.

Espaces qui comprend dans son objet statutaire le développement "de nouvelles pratiques de gestion de l'environnement en milieu urbain, notamment en matière de mise en valeur des espaces naturels, **de travail sur la mémoire des lieux**, d'information et de sensibilisation des habitants" s'est sentie concernée par cette initiative et a adhéré à la nouvelle association. D'autant plus que les bénévoles du projet "Vivent les étangs de Meudon" qui ont découvert un vestige du réseau sur leur site se sentent particulièrement concernés. (voir l'écho-cantonnier n° 18)

A terme on pourrait espérer qu'une partie du réseau réhabilité alimente l'étang de Villebon en eau de ruissellement de meilleure qualité que celle de la Nationale 118. C'est sans doute très ambitieux et un brin utopique, mais cela ne vaut-il pas un examen sérieux? ■

André Berland

Soutien de la Fondation nature et découvertes au projet "Vivent les étangs de Meudon"

Le 10 juin 2004 le comité scientifique de la Fondation nature et découvertes a retenu le projet présenté par Espaces intitulé "Découverte et étude de l'eau", et décidé de le subventionner à hauteur de 2 012 €, c'est-à-dire la totalité de la participation financière demandée.

Commentaires des membres du comité: "Association locale motivée qui engage ses nombreux membres, beaucoup de bénévolat. À soutenir."

L'eau reste l'élément le plus méconnu des bénévoles qui s'attachent à restaurer la biodiversité des étangs de Meudon et Villebon. L'aide de la Fondation qui vient ainsi compléter celles de la Ville de Meudon et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie permettra de financer des analyses en laboratoire, du matériel et de la documentation pour étudier les invertébrés aquatiques comme indicateurs du milieu sans oublier le renouvellement du matériel d'information et de sensibilisation du public.

Nous renouvelons ici nos remerciements à la Fondation nature et découvertes et aux autres partenaires. ■ **AB**

La Petite ceinture d'Auteuil : actualité et perspectives

A l'heure actuelle, le chantier de la Petite ceinture est interrompu depuis le 30 juin 2004. Une telle situation est très regrettable car elle nous oblige à supprimer 6 postes d'emplois d'insertion au profit des parisiens (les 6 personnes en insertion ayant travaillé sur le chantier ont été mutées sur d'autres chantiers de l'association jusqu'à la fin de leur parcours d'insertion au sein d'Espaces).

L'arrêt de l'activité ramène ce site fortement requalifié par Espaces vers un état d'abandon très dommageable. De nombreuses plaintes des riverains nous parviennent et la Mairie d'arrondissement nous demande d'intervenir au plus vite, ce que nous sommes dans l'incapacité de faire au regard de la situation actuelle (pas de mise à disposition, pas de convention, pas de financement).

Mais, nous espérons une issue rapide aux discussions entre la Ville de Paris et RFF en ce qui concerne le foncier du tronçon Auteuil-La Muette de la Petite ceinture. RFF semble être disposé à céder ce tronçon à la Ville de Paris à des conditions juridiques et financières qui sont en cours de négociation. Pour ce faire, le Conseil municipal de Paris a voté au Conseil de Paris de

décembre 2004 le principe d'acquisition du terrain dans l'optique de réaliser une promenade naturelle ouverte au public. L'exposé des motifs de la délibération reprend l'historique du site et le projet d'aménagement léger dans le but d'y organiser une promenade à travers divers milieux naturels représentés (cf. encadré). Cela permettra à la Ville d'entamer des démarches officielles et d'accélérer le rythme de travail avec Espaces quant à la mise en place d'un chantier d'insertion sur le site. En attendant l'aboutissement des négociations entre la Ville de Paris et RFF, les démarches de ce type sont souvent longues et compliquées, il est plus que souhaitable que l'activité du chantier reprenne au plus vite dans le cadre d'une mise à disposition du terrain par RFF. La Ville et Espaces travaillent en collaboration à ce sujet afin d'obtenir une autorisation de la part de Réseau Ferré de France. Ceci permettra de faire le lien jusqu'à ce que la Ville obtienne la pleine jouissance du terrain pour son ouverture tant attendue au public (voir L'Echo-cantonnier n°16 et n°18) et puisse en confier l'entretien et la gestion à l'association Espaces de manière durable et concertée.

■ Alexandre WOLFF

Extrait de l'exposé des motifs de la délibération sur le principe d'acquisition par la Ville de Paris de l'emprise ferroviaire de la Petite ceinture du 16^e arrondissement

I - Description et gestion actuelle du site

Sur cette séquence de la Petite Ceinture, entre la gare d'Auteuil et la gare de la Muette, les rails de l'ancienne voie de chemin de fer ont été déposés et l'ensemble de l'emprise est clos de grilles. Il s'agit d'un tronçon d'une superficie d'environ 18 000 m², à caractère linéaire, d'une largeur variant entre 14 et 25 m, se développant depuis la gare d'Auteuil, successivement le long des boulevards de Montmorency et de Beauséjour, jusqu'à la gare de Passy-La Muette. Ces terrains sont par endroits contigus à des façades arrière d'immeubles d'habitation.

Cette promenade depuis son départ derrière la gare d'Auteuil jusqu'au quai de la Muette, le long du Ranelagh présente des aspects très variés : sentier naturel isolé de l'environnement urbain, prairie, taillis, sous-bois forestier.

Le cheminement au départ très encaissé monte progressivement jusqu'au pont Raffet, puis se poursuit le long de l'arrière des immeubles mitoyens jusqu'à la rue du Ranelagh où l'emprise ferroviaire est traversée par un passage piéton. Le sentier naturel reprend ensuite entre le Ranelagh et le boulevard Beauséjour, pour déboucher sur une zone délaissée qui sert de traversée aux riverains pour rejoindre le Ranelagh.

Depuis 1997, ces terrains sont entretenus par l'association Espaces qui est une association d'insertion par l'écologie urbaine. Elle pilote des chantiers d'entretien et de mise en valeur d'espaces naturels dans le Val de Seine.

Sur l'emprise de la voie désaffectée Auteuil-Passy, la SNCF finance l'action d'Espaces par l'intermédiaire de sa mission de solidarité, dans le cadre d'un marché renouvelé pour un an à compter du 1^{er} juillet 2003.

Grâce à sa connaissance du milieu, l'association a élaboré un plan de gestion du site à travers lequel elle définit à quel stade elle conduit chaque milieu et dans quelles zones.

Des visites du site avec Paris Nature et Espaces sont organisées notamment pour la journée des jardins. Elles rencontrent toujours un vif succès.

II - L'ouverture rapide du site au public

En première phase, les travaux permettant une ouverture rapide du site au public consisteraient en un renforcement sommaire du sentier et une adaptation des entrées :

- Création d'un accès face au 85 boulevard de Montmorency avec passage clôturé jusqu'à la promenade.
- Etablissement d'un cheminement rustique, avec une signalisation adaptée informant le promeneur sur la friche et les milieux naturels du site, ainsi que sur l'histoire ferroviaire du site, et contenant une réglementation adaptée à la sauvegarde du milieu naturel.
- Installation de bancs et corbeilles aux entrées. ■

AW

Petite ceinture de Paris : convention cadre de partenariat Chantier Ecole et Mission solidarité SNCF

Une démarche entamée entre Espaces, avec d'autres associations, et Chantier Ecole - réseau national des acteurs de l'insertion et de la formation, dont Espaces est membre actif.

Depuis l'automne 2004, une démarche de réflexion et de montage de chantiers d'insertion dans le secteur d'activité de l'environnement sur le patrimoine naturel et bâti de la SNCF à Paris et en proche banlieue a



Petite ceinture de Paris 15^e : site à l'étude pour un futur chantier.



Petite ceinture de Paris 14^e : site à l'étude pour un futur chantier.

donné lieu à plusieurs réunions de travail et des visites de terrains. Ces rencontres ont associé des acteurs associatifs de l'insertion par l'économique (8), la Mission Solidarité de la SNCF et les établissements techniques (EVEN) des différentes directions régionales franciliennes de la SNCF. Le tout est piloté par Chantier école Ile-de-France qui assure la coordination du projet.

S'inscrivant dans une démarche d'amélioration du cadre de vie, alliant insertion sociale et insertion professionnelle de personnes en situation précaire par l'activité économique, ce projet répond aux besoins :

- d'accueil de publics parisiens éloignés de l'emploi en parcours d'insertion sociale et professionnelle ;
- de développement de l'outil pédagogique chantier école ;
- de développement local de Paris ;
- de préservation de l'environnement à travers l'entretien et la gestion des espaces naturels et bâtis des emprises ferroviaires de la Petite ceinture.

Cette démarche s'inscrit entièrement et pleinement dans le projet associatif de l'association Espaces. C'est pourquoi elle s'y est engagée depuis le début et apporte aux autres acteurs son expérience et son expertise de l'écologie urbaine et de la mise en œuvre de chantier d'insertion sur les talus ferroviaires, notamment sur la Petite ceinture. L'ensemble de la boucle de la Petite ceinture ferroviaire devrait être concerné par les actions et réparti entre les différentes associations, excepté le tronçon du 16^e arrondissement sur lequel un projet similaire est largement entamé entre Espaces et la Ville de Paris (cf. p. 20). Dans son souci d'intervention locale (sociale et environnementale) et dans sa démarche de territoire, Espaces s'est positionné sur la prise en charge du tronçon situé dans le 15^e arrondissement, voire une partie du tronçon du 14^e arrondissement dans un second temps. Si tout va bien, la phase opérationnelle devrait démarrer au plus tard à l'automne 2005. ■ **AW**

L'entretien et la gestion des talus ferroviaires du Val de Seine

Les collectivités territoriales souhaitent s'impliquer fortement dans la gestion de ces talus.

Le Conseil régional d'Ile-de-France qui, suite à une première convention cadre paysage signée en 1998, souhaite mettre en œuvre une nouvelle convention avec la SNCF et Réseau Ferré de France (RFF), organisme propriétaire des voies, en l'axant sur la protection de la biodiversité, ceci dans le droit fil de la Charte de la biodiversité et des milieux naturels promulguée le 9 décembre 2003. Malheureusement, cette convention paysage qui s'est achevée fin 2001 n'a pour l'instant pas été renouvelée.

Le Conseil général des Hauts-de-Seine a intégré de très nombreux talus ferroviaires en tant que corridors écologiques dans le schéma directeur des Espaces naturels sensibles, mais à ce jour aucune discussion n'a été engagée avec RFF.

Les villes s'impliquent en fonction de leur intérêt sur tel ou tel terrain, la question financière étant cependant un réel problème. Ainsi, la Ville de Saint-Cloud a pu louer les terrains du T2 entre les stations des Milons et des Coteaux du T2, permettant d'avancer concrètement sur l'entretien et l'aménagement écologique de ce site classé Espace naturel sensible, dont Espaces assure la réhabilitation et l'entretien (hors jardins familiaux) dans le cadre d'une convention avec le Conseil général des Hauts-de-Seine.

La dimension écologique de ces talus n'est pas toujours la principale préoccupation des organismes ferroviaires et des collectivités concernées qui, la plupart du temps, préfèrent des aménagements paysagers qui ne permettent pas une bonne connexion écologique entre les espaces naturels qu'ils relient. Il est primordial d'aborder ces aspects de manière plus globale (à l'échelle départementale ou régionale) afin de définir des modes de gestion cohérents et garantissant une diffusion optimum des espèces le long de ces corridors. C'est à cette condition que la biodiversité en milieu urbain et péri-urbain pourra se maintenir et se renforcer.

Espaces est directement confrontée à cette logique d'acteurs qui pour le moment peine à se mettre en place et bloque les possibilités d'action. Cela handicape Espaces dans son double objectif de création d'emplois d'insertion et d'une gestion harmonieuse de ces corridors écologiques. Enfin cette situation menace la qualité écologique de ces terrains qui sont des réserves écologiques et qui sont mités et non gérés pour cette valeur patrimoniale : désherbants et coupes franches par les services de la SNCF agissant pour le compte de RFF, transformation en parking ou en espace horticole au profit des villes, location à des propriétaires privés riverains...

Espaces continue pourtant à tout mettre en œuvre pour préserver et poursuivre le travail entrepris et n'abandonnera pas sa mobilisation pour valoriser les talus ferroviaires du Val de Seine, particulièrement pour ces sites où lesquels se sont investis fortement plusieurs dizaines d'éco-cantonniers, de riverains et adhérents d'Espaces. ■

Alexandre Wolff



Semaine du développement durable 2004 : une vitrine pour Espaces

Du 16 au 27 juin 2004 s'est tenue la 2^e Semaine du développement durable du ministère de l'Écologie. Partenaire de la manifestation 2003, c'est tout naturellement qu'Espaces a souhaité participer à cette 2^e édition en organisant différentes rencontres et visites.

Du 16 au 23 juin, sur un stand permanent du "Village du Développement durable" mis en place au pied du ministère de l'Écologie à Paris, Espaces a pu faire découvrir ses activités à un grand nombre de visiteurs, parisiens, franciliens ou du reste de la France. Cette présence fut l'occasion de rencontres passionnantes et de fructueux échanges, tant avec des professionnels qu'avec le grand public.

Dans le Val de Seine, d'autres événements ont été organisés. Le dimanche 20 juin, Espaces a participé à la Journée sans voitures de Boulogne-Billancourt sur les quais de Seine. Un stand a là aussi permis d'accueillir le public afin de valoriser les actions d'Espaces.

Le 22 juin, Espaces a inauguré le premier petit déjeuner des emplois du développement durable en Val de Seine, en partenariat avec l'association Starter. Le thème de la rencontre était "Quels emplois pour les métiers du BTP dans le Val de Seine ?" (voir article ci-après).

Les 22 et 23 juin furent par ailleurs l'occasion d'accueillir le public sur de nombreux sites entretenus par Espaces pour montrer les techniques de gestion utilisées et le travail réalisé par les éco-cantonniers et les agents d'environnement. Le 22 juin, une trentaine de personnes ont pu visiter le chantier d'insertion en espace boisé de Villeneuve-l'Étang sur le Domaine national de Saint-Cloud. Le jeudi 23 juin a quant à lui été placé sous le signe du rail en ouvrant 4 sites : le chantier de la Petite ceinture d'Auteuil à Paris, le talus ferroviaire de Suresnes-Mont-Valérien et les talus du Val d'Or et celui des Milons—espaces naturels sensibles (Saint-Cloud). Ces visites ont accueilli près de 50 personnes qui ont apprécié de pouvoir observer in situ les réalisations d'Espaces sur des sites généralement interdits au public.

Enfin, le 24 juin après-midi, Espaces a organisé au Collège arménien à Sèvres une table ronde sur les modalités de contractualisation entre établissements publics et associations. Différentes personnalités sont intervenues pour éclairer le sujet et partager leur vision des partenariats associatifs. A la tribune, on a ainsi pu entendre Florence Castel, directrice adjointe de la DIREN Ile-de-France, Bernard Sulpis, délégué régional Ile-de-France à Réseau Ferré de France, Loïc Cocherel de la SNCF, Patrick Danet de la mission solidarité d'EDF-Gaz de France, Thierry Herdewyn du Conseil général des Hauts-de-Seine, Richard Dartout, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et Gilles Bonneville, administrateur du Domaine national de Saint-Cloud. Les débats, animés par Mathias Ader du Parc du Vexin français, ont permis de réfléchir aux meilleurs moyens de financer durablement des activités d'utilité sociale tout en respectant les nouvelles obligations réglementaires en matière de marché. Les actes de la rencontre seront bientôt disponibles.

Au final, lors de cette 2^e Semaine du développement durable, ce sont plus de 200 personnes de tous horizons qui ont été accueillies et ont pu découvrir les missions d'Espaces, discuter avec les équipes, découvrir sur site les chantiers d'insertion ou approfondir certains sujets relatifs à l'insertion, l'écologie urbaine, la dimension partenariale ou la gestion partagée d'un territoire. Vitrine nationale du développement durable, cette "Semaine" 2004 aura été pour Espaces une formidable caisse de résonances pour faire connaître au plus grand nombre le savoir-faire et les engagements de l'association.

■ Alexis Pasquet

22 juin 2004, première édition des Petits-déjeuners des emplois du développement durable en Val de Seine

Dans le cadre de la 2^e édition de la Semaine du développement durable, Espaces a organisé en partenariat avec l'association bouloonnaise d'accompagnement vers l'emploi Starter sa première rencontre des Petits-déjeuners des emplois du développement durable en Val de Seine.

Cette rencontre a pour vocation d'accueillir autour d'un petit-déjeuner et d'un débat thématique tous les professionnels œuvrant dans le domaine de l'emploi, de l'insertion et de la création d'activités. La rencontre du 22 juin 2004 visait à débattre des emplois du BTP (Bâtiments et travaux publics) dans le Val de Seine. En effet, face aux nombreux chantiers de construction lancés ou en projet dans le Val de Seine (aménagement des anciens terrains Renault à Boulogne-Billancourt, sur l'île Seguin et rive gauche ; chantier Isséane et parc nautique de l'île de Monsieur à Issy-les-Moulineaux), il convenait de s'interroger sur la manière de privilégier un recrutement local et de profiter de cette dynamique pour créer des postes en insertion.

Les intervenants présents étaient : Marinella Billardello, directrice adjointe du Développement économique et de l'emploi à la Ville de Boulogne-Billancourt, Mounir Nabil de la DRTEFP Ile-de-France, Isabelle Lamalle, directrice de l'Anpe République (Boulogne-Billancourt), Evelyne Astaing, coordinatrice emploi-formation à la DDETFP des Hauts-de-Seine et Olivier Chappart, directeur de projet à l'entre-

prise Razel. Ces personnalités d'univers professionnels variés ont ainsi débattu de différents points : prendre en compte les préoccupations environnementales dans les chantiers, favoriser autant que possible l'embauche d'une main-d'œuvre locale, utilité de faire circuler l'infor-



mation entre le service public de l'emploi (Anpe, missions locales) et les entreprises pour ajuster offres et demandes d'emploi. Les échanges ont permis de faire apparaître des intérêts convergents entre entreprises, collectivités locales et services de l'État, en offrant notamment une offre de formation adaptée aux besoins du secteur du BTP. La manifestation a par ailleurs donné lieu à de nombreux échanges avec la salle où étaient représentés notamment plusieurs responsables d'associations locales particulièrement concernés par la problématique. À l'issue de la manifestation, des synergies et actions collectives étaient envisagées entre ces différents acteurs de l'emploi dans les Hauts-de-Seine afin que tous ces chantiers soient un réel facteur de développement local et une chance pour tous les habitants du Val de Seine.

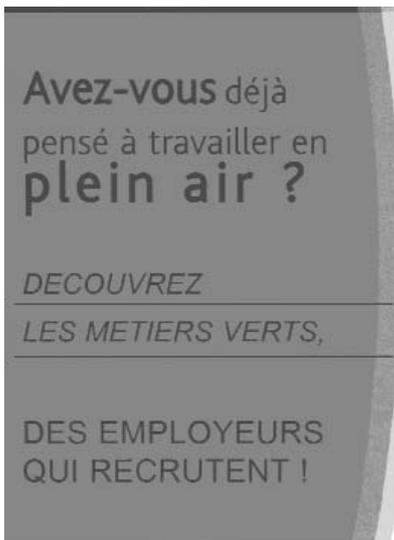
Cette rencontre était la première d'une série de rendez-vous réguliers organisés autour de l'emploi. Un second petit-déjeuner a eu lieu en octobre 2004 sur le thème des métiers de la mémoire.

Renseignements : Alexis Pasquet – Espaces – 01 55 64 13 40 ■ AP



Campagne de communication sur les métiers des espaces verts et de l'environnement en Val de Seine

Ce projet a été initié puis élaboré dans le cadre du Comité technique d'animation (CTA) du Val de Seine depuis 2001, un groupe de travail animé par l'Anpe d'Issy-les Moulineaux et Espaces, relais territorial du réseau Territoires environnement emplois (TEE).



Des groupes de travail, réunissant les structures de l'Insertion par l'activité économique, la DDTEFP, les agences locales pour l'emploi du bassin Ouest et la Direction déléguée de l'Anpe se sont tenus en 2002 et 2003 afin d'aborder une réflexion sur les métiers de l'environnement et des espaces verts, les difficultés de recrutement des entreprises et le marché de l'emploi.

L'objectif de cette campagne de communication est, d'une part, de sensibiliser les demandeurs d'emplois aux métiers des espaces verts, qui sont, pour la plupart, méconnus, et, d'autre part, de recueillir des offres d'emplois dans ces métiers afin de favoriser le recrutement en "emploi ordinaire" de demandeurs d'emploi et de salariés en insertion par l'activité économique : cette campagne a pour but d'être un pont entre l'insertion par l'activité économique et le milieu ordinaire et de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande dans ce secteur.

Des informations et des adresses utiles

au dos du document



Le projet est donc de lancer une campagne de communication sur le territoire géographique du Val de Seine, campagne associant les agences locales pour l'emploi du bassin Ouest, les structures d'insertion par l'activité économique en lien avec les employeurs privés et publics.

Ce plan de communication est destiné aux personnes en recherche d'emploi et aux entreprises.

Il comporte des outils à destination du public en vue d'une sensibilisation aux métiers des espaces verts :

- une lettre à destination des entreprises du paysage et des espaces verts, à laquelle sera jointe un bordereau de prise d'offre Anpe.
- des affiches et des flyers seront distribués dans les lieux concernés (lieux de l'emploi, services économique des villes, CCAS, les mairies, les lieux municipaux, les associations...) par chaque agence Anpe.
- un guide emploi-environnement destiné aux prescripteurs en interne afin qu'ils disposent d'un outil ressource comportant des informations sur les structures sociales, les entreprises, les formations liées aux métiers des espaces verts.

Une réunion de présentation réunissant l'ensemble des partenaires de l'IAE est prévue le 21 mars 2005 à Sèvres afin de présenter la campagne ainsi que le guide emplois-environnement.

Stéphanie Cavé

Evaluer « l'utilité sociale d'Espaces » avec Avise

En 2004, Espaces a été sélectionnée par l'Agence de valorisation des initiatives socio-économiques (Avise) pour participer à l'expérimentation "Evaluation de l'utilité sociale".

Ce projet vise à élaborer des méthodes et outils pour évaluer une structure associative ou une activité. Dans ce cadre, Espaces, en lien avec un consultant mis à disposition par l'Avise, a travaillé tout au long du second semestre 2004 à l'élaboration d'un outil méthodologique permettant d'évaluer l'utilité sociale d'Espaces ou de l'une de ses activités.

Dans une logique de co-construction de l'outil, différents partenaires d'Espaces, dont la Diren Ile-de-France, la DDTEFP des Hauts-de-Seine et le Conseil général des Hauts-de-Seine ont été associés et invités le 14 février dernier à découvrir la première version de la méthodologie. Les remarques et suggestions formulées par les partenaires permettront à Espaces d'améliorer cette première grille d'analyse pour pouvoir à l'avenir à la fois mieux "évaluer" le travail d'Espaces et œuvrer ensuite pour accroître l'utilité sociale des activités. ■

Alexis Pasquet

Site internet : www.avise.org

Isséane crée de l'emploi à domicile dans les métiers du bâtiment

Le Syctom (voir p. 12) a répondu positivement à la proposition d'Espaces de poursuivre un travail d'ingénierie d'insertion pour essayer de trouver les moyens de développer des emplois pour des personnes en situation d'exclusion professionnelle dans le cadre du chantier de construction, puis du fonctionnement du centre. En effet suite à la table ronde du 3 juin 2003 (voir en page 31 les actes de cette journée qui peuvent être commandés), Espaces a initié avec l'Anpe d'Issy-les-Moulineaux et la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP) un travail avec l'entreprise Razel. Un groupe de travail coordonné par la Ddtefp se réunit tous les deux mois. Grâce à la mobilisation de tous, des Assedic et de la Mission locale Arc de Seine, deux formations organisées par l'Alfa ont permis à 22 personnes habitant dans le Val de Seine ou aux alentours de s'engager dans des parcours de formation et plus de la moitié ont trouvé un emploi au sein de l'entreprise Razel sur le chantier d'Isséane. L'objectif de la nouvelle convention Espaces-Syctom est donc de poursuivre dans cette voie. ■

YF

Insertion : l'agrément délivré par l'Anpe est à améliorer d'urgence

La loi de lutte contre les exclusions de 1998 a prévu dans une procédure qui pouvait sembler technique que les personnes en insertion bénéficient d'un agrément de deux ans délivré par l'Anpe pour leur parcours d'insertion au sein d'une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE). Ce dispositif avait pour ambition que les SIAE et l'Anpe se rapprochent pour mieux travailler ensemble. Cet aspect-là est une réussite et de vraies coopérations se sont engagées au travers d'une convention de coopération avec l'Anpe d'Issy-les-Moulineaux qui est l'agence référente d'Espaces, d'un comité technique d'animation (un pour le Val de Seine), d'un suivi renforcé des personnes qu'il reste à renforcer, d'actions communes (Isséane, campagne sur les métiers dans les espaces verts...).

Pourtant deux ans de parcours, cela peut-il suffire pour certaines personnes très marginalisées, souffrant d'un handicap psychologique, arrivant en fin de carrière professionnelle... ? Espaces comme d'autres structures avaient très vite alerté les pouvoirs publics sans succès. Et puis l'agrément s'est petit à petit mis en place. Le Ministère de l'emploi dans le cadre d'une circulaire du 3 octobre 2003 a encore restreint la période en interdisant toute prolongation de l'agrément, tout en permettant des périodes de suspension. Aujourd'hui, l'Anpe est obligée de multiplier les dérogations afin de rendre possible l'embauche de personnes qui en ont bien besoin même si elles ont déjà fait un parcours dans les années passées. D'autres sont exclues de fait de la possibilité d'embauche par Espaces ou d'autres SIAE sans qu'aucune solution ne leur soit proposée... Espaces est obligée de déroger elle-même à la règle, embauchant parfois ou prolongeant le contrat de personnes hors agrément, ne pouvant se résoudre à interdire à ces personnes un parcours d'insertion ou à interrompre ce parcours au milieu du gué. Espaces demande une rapide modification de ce dispositif, tout en souhaitant qu'un bilan partagé soit fait au bout de deux ans, puis éventuellement chaque année pour les personnes qui n'ont pas trouvé de solution à l'issue de leur contrat. ■

YF

Voyage au Sénégal 2004

Au début du mois d'août 2004 une équipe d'Espaces est partie 3 semaines au Sénégal pendant les "vacances solidaires" du Conseil Régional d'Ile-de-France dans le cadre d'une mission de solidarité internationale.



Orchestrée par la Fédération nationale des maisons des potes en partenariat avec l'association sénégalaise S.O.S Banlieue Pikine, la mission d'Espaces avait 2 objectifs :

- Terminer la bibliothèque commencée l'année précédente par l'équipe emmenée par Yohan Bedrine,
- Procéder à une campagne de reforestation pour un lot de 200 arbres.

Pour toute l'équipe ce séjour laissera une impression mitigée :

Sur le plan professionnel la bibliothèque a été terminée mais les arbres n'ont pas pu être plantés en totalité, en effet seulement 70 arbres (finalement fournis par le service des Eaux et Forêts) ont pu être plantés, les 200 arbres initialement prévus n'ont jamais pu être acheminés jusqu'à l'équipe.

Sur le plan humain, l'équipe a eu du mal à supporter les trop grands dysfonctionnements logistiques qu'elle a dû affronter (logement, transport, nourriture, chaos ambiant) et les membres de l'équipe déclarent unanimement qu'ils n'y retourneraient pas dans les mêmes conditions.

Sur le plan personnel, chacun est revenu avec le sentiment d'avoir "pas fait grand-chose" malgré les échanges enrichissants et espère que si l'expérience se renouvelle l'équipe aura cette fois de quoi être bien occupée durant les 3 semaines.

Pour finir un grand merci à tous ceux qui nous ont accueillis et aidés durant notre séjour : Brahim Ouarem de la Fédération nationale des maisons des potes ; Stéphanie Cavé d'Espaces qui a assuré tout le côté administratif de l'échange ; Ousmann Boye, Président de SOS Banlieue Pikine et toute son équipe ;



pe ; Malick Biteye, Président de l'Association pour le Développement de Sefa (A.D.S) et tous ses membres ; le Sergent Babacar Cissé et son équipe du Service Eau et Forêt de Pikine sans qui nous n'aurions pas planté un seul arbre ; Dominique "Le Menuisier" et ses apprentis qui ont largement compensé leur incapacité à être à l'heure par la remarquable qualité de leur travail. Un merci tout particulier à Abdoulaye Touré, il a été formidable durant ces 3 semaines. Et bien sûr merci à Alain, Sidy, Frédéric, Mouloud, Rachid, Younès, Ousman, Didier, Bayeli et Salif. ■

Vincent Thomas

Rencontre avec l'association Halage

3 membres de l'association Halage, Yann Geindreau, le directeur, Myriam Binois, chargée de l'insertion et Carole sont venus une matinée nous parler du travail que fournit leur structure. L'enthousiasme que ces intervenants nous ont montré en parlant de leur travail nous a séduits et donné l'envie de rapporter ici les points forts de cette rencontre.

Nous avons pu constater que si Espaces et Halage ont des points communs et travaillent dans le même sens sur l'insertion et l'écologie, il n'en reste pas moins que ces 2 associations ne fonctionnent pas de la même manière.

Basé à l'Ile Saint-Denis, le bâtiment où se situe Halage accueille d'autres associations, et une cantine tenue par des personnes en insertion est ouverte à tous. C'est un lieu de vie où du lien social se crée le midi, sous forme de relations humaines entre les différentes personnes qui le fréquentent et qui permet d'aborder de nombreux sujets de conversations et de mêler travailleurs sociaux et personnes en insertion. L'équipe d'Halage est centrée sur les aspects humains, l'association est moins tournée vers l'environnement et l'écologie qui sont plus considérés comme un support pour la réinsertion.

Les formations proposées ont lieu dans le même bâtiment, l'accompagnement social également. Ces formations sont préqualifiantes et très concrètes, comme le Capa, afin de déboucher sur des possibilités de travail immédiates.

Contrairement à Espaces, les équipes sont constituées en même temps et restent 6 mois à Halage. Elles font le tour de tous les chantiers, ce qui leur permet d'avoir une expérience sur différents travaux, mais ces 6 mois paraissent tout de même un peu courts pour une reprise dans le monde du travail. En contrepartie, les permanents de l'association ont de nombreux temps de discussion et se questionnent énormément sur leur mobilisation et la structuration des personnes en insertion. ■

Claire Dubos

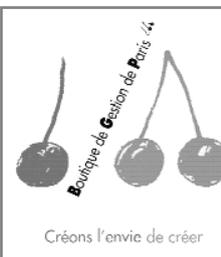
Association Halage - Tél. 01 48 13 04 31

6, rue Arnold Géraux
93450 L'Ile-Saint-Denis

Espaces est **relais territorial pour le Val de Seine** du réseau Territoires environnement emplois (TEE) Ile-de-France. Ainsi Espaces est à même de recevoir des personnes cherchant leur voie dans les métiers de l'environnement, souhaitant monter un projet dans ce secteur d'activité, ceci en complément des structures habituelles Anpe, Mission locale, Maison de l'emploi, Boutique de gestion... Espaces est également **relais thématique Agent d'environnement de proximité** au niveau francilien et peut apporter sa connaissance du métier des acteurs à développer des projets dans ce domaine. Le site internet national de TEE est par ailleurs l'un des tout premiers sites emplois-environnement de France. ■



Contact régional
Réseau TEE Ile-de-France
48 rue d'Hauteville
75010 PARIS
Tel 01 42 46 45 26
www.reseau-tee.net



La Boutique de gestion des Hauts-de-Seine assure sa permanence en Val de Seine dans les locaux d'Espaces du 265 bis quai de Stalingrad 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX. Station T2 Les Moulinaux. Bus 123, 289.

Stéphane de Boysson et Cyril Leclerc y accueillent les créateurs d'entreprise sur rendez-vous. Si vous avez un projet, contactez-les. Tel 01 46 12 17 90. La Boutique de gestion a aidé Espaces il y a dix ans à se créer! ■

La biodiversité, enjeu majeur méconnu

Espaces est encore à la pointe. Une journée d'étude, organisée par la Fédération Ile-de-France Environnement, nous a expliqué en quoi il était essentiel de protéger la biodiversité. Nous le faisons tous les jours sur nos chantiers, et vous ne saviez pas que c'était si important? Cette question est pourtant encore plus cruciale que celle du changement climatique.

La biodiversité, c'est la diversité biologique. C'est la variété des espèces végétales et animales, (et aussi humaines, bien sûr). Il y aurait de 15 à 20 millions d'espèces végétales sur terre, et nous n'en avons "enregistré" qu'environ 1 million et demi!

La biodiversité est un facteur de survie

Des scientifiques ont montré que plus la variété végétale est grande sur une parcelle de prairie donnée, plus la production de cette prairie est importante et plus la résistance aux difficultés de la vie (sécheresse, canicule, saisons bizarres...) est bonne. Par exemple, une espèce peut faiblir à cause d'une sécheresse et ainsi laisser la place à sa voisine, plus adaptée aux nouvelles conditions. À condition que voisine il y ait. Mais le nombre d'espèces connues diminue: on en perdrait, sur la planète, 2 ou 3 chaque année. Ce qui fait qu'en cas de difficulté les solutions de secours sont moins nombreuses.

Certes, ce n'est pas la première fois. 90 % de ce qui a existé un jour a déjà disparu. Nous serions d'ailleurs en train de vivre, à l'échelle de l'humanité, la 6^e crise d'extinction d'espèces. Mais la nôtre est pire que celle qui a vu disparaître les dinosaures. Elle est en effet la plus importante qu'ait jamais connue la terre, et cette fois les causes sont toutes humaines.

L'actuelle crise est directement due au comportement des humains

Les causes de la mort des espèces sont, selon les scientifiques, avant tout la présence de l'homme et les changements du "milieu". Les changements du climat (eux-mêmes dus aux activités humaines) jouent un rôle aggravant.

La fragmentation des milieux provoque l'appauvrissement génétique

Le facteur numéro un serait aujourd'hui l'extension des villes et des terres labourées. Il n'y a plus assez de terrains "sauvages", et en plus ils sont en petits morceaux (c'est ce qu'on appelle la fragmentation des milieux). Dans notre région, 80 % du terrain est encore naturel ou rural, mais 1,35 % est construit chaque année... Si une espèce est obligée de vivre en vase clos, elle dépérit, comme dans une famille où on se marie entre cousins. D'où la justesse de notre action en faveur des continuités végétales et de la préservation des espèces.

Le changement de climat a lui aussi son rôle, aggravant, et ce rôle augmente. Il est provoqué par l'industrie, par les transports (les moteurs thermiques) et aussi par les pratiques de labours modernes, qui, faisant mieux respirer la terre, lui font lâcher beaucoup plus de gaz carbonique qu'autrefois (les terres nues libèrent du CO₂, les végétaux en consomment).

Les changements du climat déstabilisent tout le système

Dans un siècle les zones climatiques auront remonté d'environ 150 km. Les plantes ne peuvent pas s'adapter à un changement de climat, mais elles peu-

vent, par leurs graines, se déplacer. Sauf qu'elles ne peuvent pas le faire aussi vite que le climat change aujourd'hui, et pas toutes à la même vitesse. On va donc en perdre beaucoup en route. Certaines vont disparaître, laissant de la place à d'autres, éventuellement envahissantes qui étaient "contrôlées" jusqu'ici. On se retrouve avec des ensembles "non testés" par la nature, dont on ne sait pas ce qu'ils donneront sur la longue période

Ces phénomènes sont très complexes, et s'il est sûr que tout se dérègle et que le changement climatique accélère les processus de perte d'espèces, on n'a pas pour autant tout analysé dans le détail. Le Conservatoire botanique national, les conservatoires botaniques, et le Muséum national d'histoire naturelle peuvent aider, mais partiellement seulement puisqu'on n'a pas tout compris.

Quelques actions qui témoignent d'une prise de conscience politique

Preuve de la gravité de la situation, la Ville de Paris, le Conseil général des Hauts-de-Seine, celui du Val-de-Marne ou de la Seine-Saint-Denis, ont engagé des actions en faveur de la biodiversité.

À Paris existe un terrain géré comme nous le ferions. Le jardin Saint-Vincent n'est entretenu qu'une fois par an, et les visites sont rares. Dans ses parcs et squares normaux la Ville de Paris utilise de moins en moins de produits chimiques et a signé une "charte" de l'aménagement durable pour ses bois à l'élaboration de laquelle Espaces a participé. Les jardins partagés, les murs végétaux, le concours des balcons fleuris... sont également des moyens pour augmenter le nombre de plantes et les surfaces végétales.

Le Conseil général des Hauts-de-Seine pratique de plus en plus la "gestion différenciée" (comme le fait Espaces) dans ses parcs, aux étangs Colbert au Plessis-Robinson, dans certaines zones du parc de Sceaux, sur une petite parcelle de la Vallée aux Loups, sur une partie du parc de l'île Saint-Germain... Le parc en cours de création à Nanterre, entre la Défense et la Seine, devrait être lui aussi respectueux des bons principes (pas de bois exotiques, réutilisation sur place des matériaux, épuration naturelle de l'eau, etc.).

Le département de la Seine-Saint-Denis a été cité en exemple: il a son observatoire de la biodiversité, son journal "La Biodiversité", une fiche par espace vert, un rapport annuel.

Quant au Val-de-Marne, il a des réserves naturelles départementales, constituées par ses îles sur la Marne.

Un avenir pour nos métiers ?

A défaut que tout cela crée des chantiers pour Espaces qui n'intervient qu'en Val de Seine, on ne peut que constater qu'Espaces est précurseur et que son exemple est peu à peu suivi. Gageons que les métiers appris parmi nous trouveront preneur ailleurs, pour le plus grand bien de tous.

Pour ceux qui veulent en savoir plus, sachez que le Conseil régional d'Ile-de-France va très bientôt ouvrir un site internet qui montrera toutes les règles et protections applicables parcelle par parcelle pour tout le territoire régional. La région a également piloté la rédaction d'une "charte de la biodiversité", qui a notamment été signée par 4 départements, pas mal de communes et Espaces. Certes ce ne sont que des engagements moraux, mais cela va tout de même dans le bon sens.

Isabelle Lesens



Le partenariat avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie : un engagement fort en faveur des milieux aquatiques

Depuis juillet 2003, l'Agence de l'eau Seine-Normandie cofinance les actions de valorisation écologique des milieux aquatiques et humides développées par Espaces. Ainsi, les chantiers d'Espaces sur les berges de Seine, dans le Domaine national de Saint-Cloud, autour du ru de Saint-Cloud (au pied du talus du tram T2), de même que le chantier bénévole du groupe "Vivent les étangs de Meudon" ont ajouté l'Agence à leurs partenaires d'origine.

Cela permet à Espaces de renforcer son travail de mise en valeur et de réhabilitation des espaces liés à l'eau – fleuve, rus, étangs, mares – et de contribuer ainsi à l'effort européen de retour au bon état des eaux et des milieux aquatiques à l'horizon 2015. Cette démarche engagée par les pays de l'Union européenne (directive européenne de décembre 2000) fait de la question de l'eau une politique de développement durable, basée sur la recherche de résultats environnementaux, socio-économiques et la participation du public.

Concrètement, cela veut dire que, sur le terrain, le travail des agents d'environnement sur les chantiers d'Espaces permet de tendre vers une amélioration notable de la qualité des eaux et du milieu naturel associé :

- les ouvrages de végétalisation comme la roselière du quai Stalingrad à Boulogne-Billancourt ou le renforcement de la berge à l'amont du pont de Billancourt sur l'île Saint-Germain (Issy-les-Moulineaux) contribuent à la stabilisation des berges, à l'auto-épuration de l'eau, au ralentissement de la vitesse d'écoulement, à la rencontre entre les milieux terrestres et aquatiques et à la reconquête du site par la faune et la flore en favorisant une biodiversité maximale : flore aquatique et héliophytes, ichtyofaune, avifaune, microfaune et microflore.

De nouveaux ouvrages de végétalisation de berges vont être réalisés en 2005 sur l'île Saint-Germain et rive droite, à Boulogne-Billancourt.

- le travail de valorisation du ru de Vaucresson à Villeneuve-l'Étang au Domaine national de Saint-Cloud (enlèvement des troncs et souches amoncelés dans le lit des rus, recalibrage, mise en lumière des rus et de la mare) a permis d'améliorer les caractéristiques hydromorphologiques du système rus-canal-étangs : l'eau y coule plus facilement, on constate l'apparition d'espèces héliophytes.

En 2005, le curage "doux" de l'étang et des bassins de décantation, le recalibrage des rus, voire la végétalisation ponctuelle de portions très érodées de la berge devraient permettre, avec l'aide du Service des fontaines et du Service national des travaux du Domaine, de poursuivre ce travail de réajustement fonctionnel des bassins par eau gravitaire et de restauration des écosystèmes.

- le travail régulier d'entretien du talus du tram T2 à Saint-Cloud, espace naturel sensible géré par le Conseil général des Hauts-de-Seine en tant qu'espace à fort potentiel écologique, assure au ru qui le borde une gestion adaptée à la qualité biologique de ce cours d'eau.

Deux mares viendront renforcer le caractère original de ce milieu humide et proposer de nouveaux habitats propices à un enrichissement de la biodiversité.

Parallèlement, l'Agence de l'eau Seine-Normandie soutient les missions de veille écologique et de communication/animation assumées par Espaces autour des milieux humides. La sensibilisation du public, des élus et différents acteurs locaux aux enjeux de la politique de gestion de l'eau et des milieux naturels associés, et à l'urgence de la mettre en œuvre est une préoccupation prioritaire.

Dans ces domaines, citons notamment quelques réalisations d'Espaces :

- le dépliant "une invitation à la promenade le long des berges de Seine de Boulogne-Billancourt" qui fait suite au vaste travail d'inventaire de la flore, de l'avifaune (les oiseaux) et de l'entomofaune (les insectes) demandé par la Ville et effectué au cours de l'année 2004 sur les berges de Boulogne-Billancourt ; et les nombreuses visites des berges qui ont également été proposées par Espaces à la demande de Boulogne-Billancourt-Tourisme.

- la contribution à l'avant-projet de schéma d'aménagement et de gestion durables des berges de Seine dans les Hauts-de-Seine, élaborée par les adhérents et les permanents. La concertation se poursuivra en 2005. Le Conseil général a d'ores et déjà prêté une oreille attentive aux remarques formulées par l'association.

- le rôle d'alerte à la pollution exercé par Espaces, en particulier sur le site de Villeneuve-l'Étang au Domaine national de Saint-Cloud où une pollution récurrente de l'eau des rus d'alimentation est observée chaque été (voir p. 18).

- le travail de l'équipe de "Vivent les étangs" aux étangs de Meudon et Villebon, un bon exemple de dynamique associative bénévole – avec l'aide de quelques permanents de l'association - autour d'un espace naturel menacé qui conjugue la rigueur scientifique réclamée par le travail de valorisation écologique au souci de sensibiliser les visiteurs. Ainsi, au plaisir du " faire ensemble " le travail régulier d'entretien, de plantation, etc., les membres du groupe allient le sérieux du travail d'inventaires, dont celui des invertébrés aquatiques afin de déterminer le niveau de qualité écologique de l'eau. Le contenu des panneaux implantés autour des étangs est également régulièrement renouvelé, en fonction des saisons, des éléments observables, des évolutions du site. Depuis le printemps dernier un dépliant en couleurs, destiné au public, résume les différentes actions.

À terme, l'objectif consiste dans l'amélioration de la ressource en eau, que ce soit par la dépollution des eaux de ruissellement " urbaines " (N 118, quartier de Meudon-la-Forêt) approvisionnant aujourd'hui les étangs, et/ou par la restauration d'un système de rigoles conduisant l'eau de ruissellement de la forêt vers les étangs.

C'est ainsi que l'association Espaces contribue, sur le territoire du Val de Seine, à la restauration des milieux liés à l'eau et, ce faisant, à l'amélioration de la qualité des eaux du bassin de la Seine. Les petits ruisseaux ayant de tout temps fait, et faisant toujours, les grandes rivières, le défi est relevé aujourd'hui par les petits comme par les grands. En témoignent aussi bien le travail quotidien d'Espaces que, pour ne citer que quelques exemples, le grand chantier engagé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour la révision de son Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et ceux du Conseil général des Hauts-de-Seine pour l'élaboration du Schéma d'aménagement et de gestion durables de la Seine et de ses berges, et du Schéma départemental d'assainissement (SDA), tous deux en phase de concertation, et l'orientation majeure définie par la politique européenne de l'eau. Les années qui viennent seront ainsi déterminantes pour l'avenir de la ressource en eau et de l'environnement aquatique. ■

Anne-Claire Gadenne



Curage de l'étang de Villeneuve au Domaine national de Saint-Cloud



Les enjeux de la gestion de l'eau à l'horizon 2015 : l'Agence de l'eau Seine-Normandie consulte le public

Espaces, membre de la Commission géographique des rivières d'Ile-de-France, instance de concertation et d'animation de la politique territoriale de ce secteur du Comité de bassin Seine-Normandie, a participé cette année encore à sa réunion annuelle.

Les présentations et débats se rapportaient à trois grands thèmes majeurs :

- **les enjeux de la gestion de l'eau à l'horizon 2015**, à la lumière de la Directive-cadre européenne qui impose de parvenir au "bon état de l'eau" à cette échéance, avec notamment la préparation du 9^e programme de l'Agence de l'eau, de la révision du SDAGE, du programme d'actions, et du programme de surveillance des eaux.

- **la politique territoriale du 8^e programme de l'Agence de l'eau Seine-Normandie**, avec le bilan 2004 des plans territoriaux, les ajustements nécessaires et les priorités jusqu'en 2006.

Rappelons que c'est dans le cadre de ce 8^e programme qu'une convention pluriannuelle a été passée entre Espaces et l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

- **la consultation du public en 2005 autour de ces enjeux**, après la consultation en 2004 des différentes assemblées territoriales, avec sa mise en œuvre.

La consultation du public autour des enjeux de la gestion de l'eau a pour objectif de recueillir les avis du public sur les questions importantes qui se posent sur le bassin en terme de gestion de l'eau et qui formeront les axes majeurs de travail pour élaborer, courant 2006, l'avant-projet de SDAGE (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux).

Du 2 mai au 2 novembre 2005, il s'agira d'informer et d'inciter le public à formuler des avis, en s'appuyant sur les documents de synthèse consultables en préfectures, sous-préfectures et au siège de l'Agence, sur Internet, et en répondant à un questionnaire mis à disposition et accessible sur Internet.

Une campagne de communication nationale, prolongée par des actions de communication au niveau des bassins, sera lancée en parallèle.

Des réunions publiques seront organisées autour des commissions géographiques.

Enfin, pour compléter le dispositif, **les collectivités et les associations sont appelées à servir de relais** et à contribuer à la mise en place de réunions publiques, avec le soutien de l'Agence.

Une 2^e consultation du public aura lieu au cours de l'année 2008 autour du projet de SDAGE lui-même, avant son approbation prévue pour le début 2009.

Espaces, en tant que membre de la Commission géographique et partenaire de l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour la valorisation des milieux aquatiques, **propose une 1^{re} action de consultation du public : l'organisation d'une réunion publique autour des projets d'aménagement de l'île Seguin et du Trapèze à Boulogne-Billancourt dans le cadre de l'enquête publique "loi sur l'eau"** qui va avoir lieu bientôt, en partenariat avec la SAEM (Société anonyme d'économie mixte) Val de Seine Aménagement en charge de la mise en œuvre des projets de la Zac Seguin-Rives de Seine. Ce sera l'occasion d'élargir le débat aux enjeux de la gestion de l'eau d'une manière générale et à ceux qui concernent directement notre territoire proche, les anciens terrains Renault, aujourd'hui en pleine mutation. ■

ACG



Le schéma départemental d'assainissement, ou SDA, et les eaux claires des rus de Vaucresson, d'Arthelon et de Marivel

L'assainissement... A première vue, il s'agit d'un sujet plutôt rébarbatif, lourdement technique, peu susceptible de provoquer l'enthousiasme des foules écolo-sociaux-sensibles qui gravitent dans le périmètre d'action d'Espaces...

Et bien détrompez-vous! Rien de plus passionnant que le tout dernier projet de schéma départemental, le SDA donc, pour qui veut bien intégrer rapidement quelques notions et termes barbares (eaux d'exhaures, déversoir à seuil asservi, etc.), et chausser ses bottes de sept lieues pour parcourir le Val de Seine en suivant ses petites vallées à la recherche de leurs rus perdus.

Car c'est finalement une nouvelle histoire d'eau qui se raconte là, d'eau sale surtout, sans doute, mais pas seulement, comme on va le voir.

Passons rapidement sur les mesures préconisées en vue de la limitation des rejets d'eaux pluviales à la parcelle, du contrôle des rejets d'eaux usées non domestiques, de la réalisation de bassins de stockage... toutes mesures visant à la limitation du déversement des eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées déjà en surcharge ou directement dans la Seine en cas de forte pluie, et à prévenir les inondations. Initiatives louables offrant des perspectives urbaines très intéressantes par l'utilisation de techniques alternatives - telles que la retenue d'eau en amont par l'aménagement de lagunes ou zones humides...- qui mériteraient de plus amples développements ultérieurs.

Arrêtons-nous un instant sur l'objectif déclaré de récupération des "eaux claires parasites permanentes" ou autres "eaux d'exhaure", et en particulier celles qui proviennent des cours d'eau naturels, autrement dit de nos rus, les rus d'Arthelon, de Marivel et de Vaucresson, ceux-là mêmes qui façonnèrent nos vallées tout en procurant la première ressource économique, l'eau, grâce à laquelle moulins, blanchisseries, brasseries, etc. purent s'implanter et faire vivre une population laborieuse.

Il s'agit cette fois-ci uniquement d'eaux propres, vraiment propres, qui partent directement dans les égouts - comme des malpropres! - au lieu d'aller alimenter les multiples fontaines, bassins, abreuvoirs, lavoirs, aujourd'hui désaffectés, que l'on découvre au détour des rues qui sillonnent les coteaux du Val de Seine; et au lieu de finir en Seine, au débouché de la vallée, tout naturellement, en aidant ainsi le fleuve à retrouver une eau de qualité.

Encore faudrait-il que ces rus et leurs eaux superficielles soient connus ou plutôt reconnus comme cours d'eau naturels et non comme de simples réseaux d'assainissement. Qui sait encore que quand on parle du ru de Marivel ou du ru de Vaucresson, on peut faire référence à autre chose qu'à un égout? Et notre bon ru d'Arthelon? Le SDA a été jusqu'à l'oublier (p. 60: " A l'intérieur même du département des Hauts-de-Seine, seuls les rus de Vaucresson et de Marivel confluent avec la Seine").

Pas étonnant: après avoir longtemps servi d'égouts à ciel ouvert, ces trois rus ont été, dans un premier temps pour des raisons d'hygiène publique, enfouis, canalisés, puis, pour permettre le passage des routes, du chemin de fer et des autoroutes, déviés, tronçonnés; l'eau qui les alimentait - et les alimente encore - surgissant des multiples sources affleurant aux rebords des plateaux, a subi le même sort.

De plus, nos trois rus échappent en partie à la gestion du département puisqu'ils étaient gérés jusqu'à maintenant par des Syndicats intercommunaux (Syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée du ru de Marivel, et Syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée du ru de Vaucresson) ou directement reliés au réseau interdépartemental du SIAAP (à Meudon, pour l'essentiel de son réseau lié au ru d'Arthelon), sans passer par le réseau départemental.

De quelle manière les trois vallées des rus de Marivel, Vaucresson, Arthelon sont-elles tout de même concernées par le SDA? La gestion de leur assainissement devra-t-elle observer le même règlement, et suivre les préconisations du schéma en particulier dans le domaine des "eaux claires parasites permanentes"? Depuis le 1^{er} janvier 2005, la communauté d'agglomération Cœur de Seine s'est substituée au Syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée du ru de Vaucresson pour la gestion du réseau d'assainissement: quels changements peut-on en espérer?

Saluons et soutenons l'initiative du département dans ses démarches de limitation de rejets d'eaux polluées en Seine et d'identification, de séparation et d'utilisation des eaux claires; assurons-nous qu'elles englobent tout le territoire du Val de Seine pour permettre une meilleure gestion de l'eau et des milieux aquatiques conforme aux prescriptions de la Directive cadre européenne sur l'eau. La concertation autour du projet de SDA va se poursuivre jusqu'au début de l'année 2006; Espaces continuera à y participer et à mettre en avant sa connaissance du territoire et ses ambitions en matière d'écologie urbaine. ■

Anne-Claire Gadenne

Pour des pistes cyclables vraiment adaptées aux cyclistes

La question des pistes cyclables se pose régulièrement dans notre Val de Seine. À première vue, elles paraissent toujours une bonne initiative, tant le vélo est d'habitude négligé. Pourtant les choses ne sont pas aussi simples.

Réflexions à partir de pistes récentes (avenue de Verdun à Issy et Meudon) ou en projet, tout particulièrement sur la RD7.

Pourquoi certaines pistes cyclables récentes sont-elles peu adaptées?

Plusieurs communes du Val de Seine souhaitent faire de la place aux cyclistes sur leur territoire urbanisé et créent des pistes cyclables quand l'occasion se présente. Ces pistes se trouvent en général sur les trottoirs (comme à Boulogne-Billancourt ou Issy-les-Moulineaux), et, globalement, ne donnent pas satisfaction. A cela de nombreuses raisons.

Le cycliste doit-il rouler sur les trottoirs?

Des pistes sur trottoir sont des pistes hors chaussée, laissant toute la place au milieu pour les véhicules motorisés. Sur ces " pistes " les cyclistes sont sûrs d'entrer en conflit avec les piétons du trottoir en section courante, et avec les automobilistes lors des intersections. De plus les seuils aux descentes de trottoir leur sont défavorables, ainsi que les légères remontées qui suivent; enfin le risque de trouver le chemin barré par une voiture en stationnement sur le trottoir ou à son bout, pour illégal qu'il soit, est loin d'être illusoire.

Les avantages envisageables de ce type d'aménagement résident dans le sentiment de sécurité, recherché par les enfants et quelques adultes souvent débutants. Hormis lors de ces états transitoires, les inconvénients l'emportent en général sur les avantages.

Les inconvénients pourraient cependant être diminués. En mettant en impasse certaines des rues adjacentes, supprimant ainsi des carrefours, ou en créant des trottoirs traversants imposant une priorité de fait au trottoir, en ramenant la piste vers la chaussée à l'approche des carrefours et protégeant l'insertion du cycliste à cet endroit, comme sur les Cours la Reine et Albert-1er à Paris... on réduit le nombre et la dangerosité des carrefours. D'autres méthodes peuvent être envisagées.

Mais la sécurisation et - surtout - l'apprentissage du vélo seraient, logiquement, mieux assurés par la création de voies vertes en dehors de tout réseau viaire. Il faut en effet toujours avoir en tête que la sécurité du trottoir est largement contrebalancée par l'insécurité en intersection, augmentée par la confrontation non anticipable (sauf traitement soigné évoqué plus haut) de deux véhicules aux forces inégales.

Où sont les priorités de travaux ?

On a vu les nombreux inconvénients que présente ce type d'aménagement, pour la ville (maintien net de la priorité à la motorisation et à ses nuisances) et pour l'usager (nombreux obstacles à sa progression). Finalement, comme on l'a montré, ces pistes sur trottoir n'ont pas beaucoup d'utilité.

Ne vaudrait-il pas mieux sécuriser les axes qui en ont réellement besoin, surtout s'ils sont utilisés et utiles, soit parce qu'ils sont structurants sur l'agglomération (la RD7) et donc indispensables aux adultes chaque jour, soit parce qu'ils correspondent à un maillon manquant sur un itinéraire identifié, par exemple une desserte scolaire ?

Nous savons fort bien que des pistes sur trottoir existent dans certaines parties de l'Allemagne. Mais d'abord réalisées le long des grands axes, dès les années 30, pour éloigner les cyclistes du passage des troupes, puis, tout simplement de la circulation, elles ont de nombreuses conséquences regrettables dont l'une est qu'elles ont déshabitué les citoyens de cohabiter. Or il est évidemment impossible de concevoir et réaliser deux réseaux entièrement séparés.

Les pistes cyclables en ville sont souvent une solution dépassée

Aux Pays-Bas, en Suisse ou au Danemark, la cohabitation est aujourd'hui, en ville, très souvent recherchée, et se traduit par des bandes cyclables, des rues à priorité cycliste, des zones à vitesse limitée à 30 ou à 15... Une multitude de détails - passerelles, contresens cyclistes, sas, couloirs de présélection, feux anticipés, etc. etc. créent finalement des conditions optimales de circulation (itinéraire direct, plat, sans obstacles ni arrêts excessifs...), donnant aux cyclistes des avantages concurrentiels propres à inciter la population à choisir ce mode.

Pourquoi certaines pistes cyclables sont-elles néanmoins indispensables ?

Le réaménagement de la RD 7 se profile de plus en plus à l'horizon. La première mouture du projet prévoyait une voie générale dans chaque sens (soit 1 X 2) et une contre-allée côté maisons, plus une piste cyclable double-sens côté Seine. Nous avons fait connaître notre accord sur un tel projet, à la condition que la contre-allée, côté bâti, soit autorisée dans les deux sens aux cyclistes, non pour qu'ils y circulent forcément tout du long mais pour qu'il leur soit possible de rejoindre au plus court la prochaine traversée vers la piste.

Aujourd'hui un projet à deux voies dans chaque sens (2 X 2) nous est présenté, avec un sentier mixte piétons-vélos en bord de Seine.

Le principe de faire deux voies ou une seule voie dans chaque sens dépasse peut-être le niveau de pertinence de l'intervention de notre association. Notons cependant que les transformations opérées dans la ville de Nantes (et les recherches financées par le ministère de l'Équipement) semblent montrer que deux voies n'écoulent pas plus de trafic qu'une seule, pour peu que les carrefours soient optimisés.

Mais laissons ce débat de spécialistes pour nous intéresser aux déplacements à bicyclette.

Un fort enjeu de déplacements à bicyclette sur l'axe de la RD7

La vallée de la Seine est plate, et la longueur des quais de Saint-Cloud à Paris n'excède pas dix kilomètres.

Le dossier de l'enquête pour le prolongement du tramway jusqu'à la porte de Versailles nous a appris qu'environ 50 % des personnes qui franchissaient le périphérique chaque jour le faisaient à l'occasion de parcours de 5 km maximum.

D'ailleurs, à Espaces, trois salariés de l'équipe permanente et une administratrice habitent à Paris XV^e, deux salariés habitent à Sèvres, et quatre à Boulogne-Billancourt! Aucun ne parcourt plus de 5 kilomètres! Les éco-cantonniers, eux, se déplacent depuis Issy-les-Moulineaux où se trouve notre local technique principal vers les différents sites de nos chantiers...

La pertinence du déplacement à vélo, dans ces conditions, saute aux yeux.

Pourtant, à l'heure actuelle, il faut vraiment être très motivé ou n'avoir pas le choix pour se risquer à vélo sur notre RD7. C'est pourquoi certains viennent en auto, d'autres en autobus. Bien que déjà présent sur les chantiers d'Espaces et au siège, le vélo pourrait être beaucoup plus utilisé pour peu que les conditions de circulation s'améliorent.

Le Val de Seine est concerné par le "vélo-promenade" et le "vélo-déplacement", mais ces deux activités ne peuvent être confondues

Autant nous sommes évidemment d'accord pour que les cyclistes soient autorisés à rouler sur un sentier destiné aux piétons (au parc de l'île Saint-Germain, par exemple, au bord de la Seine dans l'avenir), autant il est clair que ce sentier ne saurait être destiné aux déplacements quotidiens ou utilitaires.

Pour la RD 7, qui très logiquement devrait garder son statut de "grand-route", ce que nous ne mettons pas en cause, il est certain qu'une - ou deux - pistes cyclables sont la solution à apporter pour son utilisation au titre des déplacements. Les vitesses pratiquées sur une telle route ne permettent pas, en effet, de cohabiter en sécurité. Mais la vallée de la Seine est un axe nécessaire.

La solution, au regard des projets actuels, pourrait être une piste à double sens côté Seine, absolument distincte des trottoirs.

La circulation à vélo côté bâtiments doit cependant être possible, au moins pour les trajets très courts, car on voit bien que personne ne va traverser vers la piste cyclable pour retraverser peu après. La solution technique pourrait être alors une "bande cyclable" (de la peinture) côté bâtiments et une vraie piste à double sens côté Seine.

Un sentier piétonnier n'est pas une piste cyclable

En tout état de cause, faire du sentier des piétons, en bord de Seine, le seul "aménagement cyclable" du secteur - comme cela est proposé - serait une très mauvaise solution. D'abord parce que cela dérangerait les promeneurs. Ensuite parce que cela ne favoriserait en rien les déplacements quotidiens ou utilitaires à bicyclette sur cet axe.

■
Hélène Migayrou

Projet Longchamp : un partenariat entre Espaces et le WWF-France

Dans le cadre du transfert du siège du WWF-France, organisation mondiale de protection de la nature, sur le domaine de Longchamp dans le Bois de Boulogne (concession signée avec la Mairie de Paris), un projet de partenariat entre l'association Espaces et le WWF est en cours d'élaboration.

En effet, le WWF a pour ambition, en partenariat avec le photographe Yann Arthus-Bertrand (auteur, entre autres, de *La terre vue du ciel*), de faire de ce lieu une vitrine des pratiques et des technologies du développement durable. Les objectifs sont multiples mais tendent tous à sensibiliser l'ensemble des publics et des acteurs à l'intérêt et à l'efficacité de ces pratiques et technologies. Le développement durable n'est pas qu'un concept, son application peut être très pragmatique et concerne l'ensemble des activités. Ainsi tout sera étudié en amont afin que, de la peinture des bâtiments à la gestion du parc en passant par le fonctionnement des ascenseurs et la climatisation, l'empreinte écologique soit réduite au minimum. Mais le développement durable c'est aussi l'activité économique et sociale. Les locaux accueilleront non seulement le siège du WWF mais aussi l'Agence Altitude de Yann Arthus-Bertrand et d'autres entreprises et associations. Une grande part de l'activité du domaine sera également consacrée à la sensibilisation des plus jeunes, et des moins jeunes, par la réalisation d'un parcours du développement durable et par la création d'un espace d'exposition sur la nature et le développement durable.

La convergence entre ce projet et l'association Espaces est évidente. C'est à divers niveaux que nous réfléchissons à une collaboration étroite entre nos deux structures mais ce qui semble être la première phase de notre partenariat est naturellement l'entretien et la gestion écologique du parc. Nous allons tout d'abord mener une opération de réhabilitation de certaines zones du parc, abandonné depuis plusieurs années, par le biais d'une opération bénévole entre des adhérents d'Espaces et du WWF appuyée par certains permanents des deux partenaires. Une coopération durable est considérée et souhaitée par tous et nous y travaillons afin de la concrétiser de la meilleure manière qu'il soit. ■

Alexandre WOLFF

Pour de plus amples informations sur le projet Longchamp vous pouvez consulter le site internet du WWF-France (www.wwf.fr) et lire l'article de la lettre d'information du WWF, Sur les traces du Panda, n° 39, de janvier 2005.

La Fabrique Gaupillat : faire vivre le patrimoine et les bords de Seine

Une nouvelle association, **La Fabrique**, vient de voir le jour avec pour objectif de créer un lieu d'animation culturelle et sociale inséré dans le quartier Meudon-sur-Seine (Bas-Meudon) par la réhabilitation des locaux industriels et techniques que constituent l'ancienne usine d'étampage Gaupillat. Ce bâtiment de 5000 m² au 43 bis route de Vaugirard pourrait accueillir un ensemble d'activités sociales et culturelles (restaurant, lieu d'exposition, de concerts, studios d'artistes et de répétition, de sports, et associatifs) devenant un site phare signalé par la cheminée et la façade de la fabrique.

Association La Fabrique, 7 rue Marcel Allégot 92190 Meudon

Tél. 01 49 66 67 15

Les hommes de l'industrie automobile

Les 1^{er} et 2 octobre 2004, un colloque ouvert par Jean-Pierre Fourcade, sénateur-maire de Boulogne-Billancourt, s'est tenu à l'espace Landowski à Boulogne-Billancourt. Ont été évoqués les hommes de l'industrie automobile, leur mobilité, leurs conditions de travail, leurs luttes et leurs insertions dans la ville.

Organisé avec l'aide de la Ville et sous le parrainage de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) de l'université de Nanterre et l'école des hautes études en sciences sociales (EHESS), le colloque s'est achevé par une table ronde consacrée à la préservation de la mémoire du site industriel après un exposé introductif de Jacques Toubon sur la mission de préfiguration du "Centre des ressources et de mémoire de l'immigration" qui lui a été confiée par le Premier ministre.

L'ensemble des débats auxquels ont participé les chercheurs en histoire contemporaine et des spécialistes des migrations internationales, mis en regard de façon très innovante par des témoignages d'anciens ou actuels salariés de Renault regroupés au sein des associations ATRIS (Association des travailleurs Renault de l'île Seguin) et AMETIS (Association de la maîtrise, de l'encadrement et des techniciens de l'île Seguin) mérite que l'on y revienne. ■

Claude Latreille, Yann Fradin

Hommage à Alphonse Loubat, inventeur du tramway parisien

A l'heure du retour du tramway en Ile-de-France, le 22 janvier 2005, la Ville de Sèvres a rendu un hommage à Alphonse Loubat (1799-1866), pour les 150 ans de sa nomination en qualité de maire de Sèvres (1854-1858). Alphonse Loubat était tombé dans l'oubli alors qu'il fut l'inventeur du tramway parisien (version hippomobile), idée qu'il importa de New York où il vécut plus de 20 ans. Il créa la première ligne de tramway Louvre-Sèvres-Versailles mise en service à partir de 1855 et qui resta en activité jusqu'en



1934, période de la fin des tramways parisiens chassés

par les bus et l'automobile. Il construisit également le château des Bruyères à Sèvres, maison de campagne du banquier Gustave Girod, maire de Passy, puis de Gustave Eiffel. Il a aujourd'hui laissé place à la résidence Eiffel. Une plaque a été dévoilée par François Kosciusko-Morizet, maire de Sèvres (1854-1858), au niveau de la station du tramway T2, Musée de Sèvres (face à la cabine téléphonique), puis la salle municipale du 9 Grande rue a été baptisée au nom d'Alphonse Loubat. De nombreux élus du Val de Seine et représentants associatifs étaient présents. Cette réhabilitation et ce long travail de recherche ont été réalisés par notre directeur Yann Fradin, qui envisage de publier ces travaux. ■



1 ► « Un parcours dans le parc de l'île Saint-Germain » vous propose de découvrir les « jardins imprévus » de ce parc aux portes de Paris.



2 ► « Un parcours dans le parc de Saint-Cloud » vous propose de découvrir le coteau du parc sous un angle naturaliste.
3^e édition - Augmentée, 36 pages, couv. couleur

3 ► « L'aménagement écologique des espaces urbains au cœur de l'Île-de-France », actes de la journée d'étude tenue par Espaces le 29 juin 1999.

4 ► « Comment préserver et mettre en valeur un site naturel, développer des actions d'insertion professionnelle dans le cadre d'un grand chantier de construction d'intérêt général ? (Berges de Seine - Isséane) », actes de la table ronde du 3 juin 2003.



5 ► « Promenade naturaliste sur la Petite ceinture entre la porte de la Muette et la porte d'Auteuil », une brochure éditée grâce à une collaboration entre Espaces et Paris-Nature.



6/7/8 ► 3 promenades à la découverte de la flore et de la faune du Val de Seine, à Saint-Cloud, Boulogne-Billancourt et l'île de Puteaux



9 ▼ « Rapport d'activités 2003 » présenté lors de l'assemblée générale 2004. Les adhérents peuvent venir le chercher gratuitement au siège de l'association ou commander un exemplaire contre 3 €. Il a été envoyé aux partenaires financiers d'Espaces. Des exemplaires supplémentaires sont disponibles.

Financements d'Espaces • mars 2005

Action sociale et en faveur de l'emploi

Conseil général des Hauts-de-Seine (Plan départemental d'insertion*, Programme d'intervention en faveur des jeunes*), Conseil général de Paris (Plan départemental d'insertion*), Direction départementale de l'emploi, du travail et de la formation professionnelle (DDTEFP) des Hauts-de-Seine pour le financement des contrats CES, CEC* et Nouveaux services-Emplois jeunes, Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS), Ministère de la Justice*, Fonds social européen (FSE), Agefiph*, FONJEP, Fédération nationale des Maisons des potes. *Financiers intervenant en co-financement sur l'ensemble des chantiers selon les personnes accueillies.

Ingénierie environnementale

Direction régionale de l'environnement (DIREN) Ile-de-France, Territoires environnement emplois (TEE) Ile-de-France, Agence de valorisation des initiatives socio-économiques (AVISE), Caisse nationale des Caisses d'épargne.

Unité Berges de Seine et espaces verts:

• **Chantier des berges de Seine:** Villes d'Issy-les-Moulineaux et Meudon, Communauté d'agglomération Val de Seine, Conseil général des Hauts-de-Seine, Conseil régional d'Ile-de-France (chantier jeunes), Agence de l'eau Seine-Normandie, Port autonome de Paris, Sycotm.

• **Jardin des 5 sens (berge de Seine):** Gaz de France.

• **Chantier Boulogne-Billancourt espaces verts:** Communauté d'agglomération Val de Seine, Conseil régional d'Ile-de-France (Emplois insertion environnement).

Unité chantier du Domaine national de Saint-Cloud:

Villes de Garches (CCAS), Marnes-la-Coquette, Saint-Cloud et Ville d'Avray, Communauté d'agglomération Val de Seine, Centre des monuments nationaux, Conseil général des Hauts-de-Seine (Plan départemental d'insertion, Programme d'intervention en faveur des jeunes), Conseil régional d'Ile-de-France (chantier jeunes), Direction régionale de l'environnement (DIREN Ile-de-France), Agence de l'eau Seine-Normandie, Fondation Gaz de France, Caisse d'épargne Ile-de-France Ouest (Projet d'économie locale et solidaire).

Unité espaces naturels sensibles et talus ferroviaires:

• **Chantier des espaces naturels sensibles du Val de Seine:** Conseil général des Hauts-de-Seine (Direction des parcs, jardins et paysages), Agence de l'eau Seine-Normandie.

• **Chantier des jardins du chemin des Vignes:** Ville d'Issy-les-Moulineaux.

• **Chantier bénévole Vivent les étangs de Meudon:** Ville de Meudon, Agence de l'eau Seine-Normandie, Fondation Nature et découvertes.

Unité jardins solidaires

• **Jardins de l'espoir de Meudon-la-Forêt:** Ville de Meudon (CCAS, Ville), Conseil général des Hauts-de-Seine (plan départemental d'insertion), Fédération nationale des Maisons des potes.

• **Jardin solidaire de Clamart (rue Danton):** Ville de Clamart, Conseil régional d'Ile-de-France.

• **Pigeonniers de Clamart et Meudon-la-Forêt:** Villes de Clamart et Meudon.

Je désire adhérer à l'association ESPACES

je verse la somme de:

- 8 € – cotisation simple
- 16 € ou plus – cotisation de soutien

Je désire faire un don à l'association ESPACES

je verse la somme de:

- 16 € 32 € 48 € 100 € ou plus, pour laquelle je recevrai un reçu fiscal (somme déductible à hauteur de 60 % des impôts dans la limite de 20 % du revenu imposable)

Je désire commander:

- 1 Topo-guide du parc de l'île Saint-Germain 3,00 €
 - 2 Topo-guide du parc de Saint-Cloud 4,00 €
 - 3 Actes du colloque « L'aménagement écologique des espaces urbains » 8,00 €
 - 4 Actes de la table ronde du 3 juin 2003 Gratuit
 - 5 Promenade naturaliste sur la Petite Ceinture Gratuit
 - 6 Dépliant Talus de Saint-Cloud du T2 Gratuit
 - 7 Dépliant des berges de l'île de Puteaux Gratuit
 - 8 Carte-dépliant des berges de Boulogne-Billancourt Gratuit
 - 9 Rapport d'activités (réservé aux adhérents) 3,00 €
 - 10 Les n° 12 à 19 de L'écho-cantonnier Gratuit
- + Frais de port: 1 €/ouvrage**

Les numéros précédents de l'Écho-cantonnier sont téléchargeables sur le site internet d'Espaces : www.association-espaces.org

Ci-joint un chèque de: €

Nom:

Prénom:

Adresse:

Tél: Mèl:

Signature:

Coupon à renvoyer à Espaces
37 route de Vaugirard, 92190 Meudon

M A R S 2 0 0 5

Du vendredi 18 au lundi 21 mars : salon "Vivre autrement bio & nature" au Parc Floral de Paris.

Samedi 19: opération "Forêt propre" à Meudon.

Nettoyage à proximité des étangs de la forêt de Meudon organisé par le Comité de sauvegarde des sites de Meudon.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous aider au cours de cette après-midi citoyenne.

A V R I L 2 0 0 5

Du mardi 19 au jeudi 21 : salon de la Nouvelle Ville au Parc floral de Paris. Espaces y tient un stand.

Mercredi 20: visite pour les adhérents du talus des Milons, où travaille l'équipe des Espaces naturels sensibles pour entretenir en gestion différenciée le site.

Sur la ligne du T2, arrêt Les Milons, monter les escaliers et suivre la voie ferrée, rendez-vous à la Passerelle de l'Avre à 10h.

M A I 2 0 0 5

Mardi 17: visite pour les adhérents du futur parcours des parcs et des coteaux à Meudon.

Rendez-vous rue Basse de la Terrasse, sous le tunnel, à 10h. Accès par la gare SNCF de Bellevue, ou par les bus 169 et 179 arrêt 11 novembre.

samedi 21 et dimanche 22: Fêtes du nautisme

Mi-mai : Printemps d'Issy

Visites par Espaces de l'île Saint-Germain, du Chemin des vignes et la Colline Rodin.

Du lundi 30 mai au dimanche 5 juin : Semaine du développement durable.

J U I N 2 0 0 5

Du vendredi 3 au dimanche 5 : « Rendez-vous aux jardins » au Domaine national de Saint-Cloud.

Mardi 7: visite pour les adhérents des Jardins de l'espoir de Meudon-la-Forêt suivie de la visite du nouveau Jardin solidaire de Clamart, rue Danton.

Rendez-vous aux Jardins de l'espoir, derrière le centre social Millandy, 5 rue Georges Millandy, à 10h. Accès par les bus 389 arrêt Centre Administratif, 189, 290, 295 arrêt Georges Pompidou, 289, 390 arrêt Clinique de Meudon-la-Forêt, 179 arrêt Aéroport Morane.

Un samedi de juin : Portes ouvertes du talus de Saint-Cloud, T2-Milons-Coteaux.

J U I L L E T 2 0 0 5

Dimanche 3 : repas de quartier aux Jardins de l'espoir de Meudon-la-Forêt à midi.

Jardins de l'espoir, derrière le centre social Millandy, 5 rue Georges Millandy, à 10h. Accès par les bus 389 arrêt Centre Administratif, 189, 290, 295 arrêt Georges Pompidou, 289, 390 arrêt Clinique de Meudon-la-Forêt, 179 arrêt Aéroport Morane.

Espaces fête ses dix ans

Dix ans déjà ! Le jeudi 17 mars adhérents, partenaires, éco-cantonniers, adhérents et salariés permanents de l'association se retrouveront pour fêter cet anniversaire.



l'insertion par l'écologie urbaine

**BOIS DE CHAUFFAGE À VENDRE TOUTE L'ANNÉE
AU BÉNÉFICE D'UNE ASSOCIATION D'INSERTION**



Tous les bois ont été débardés dans le respect de l'environnement et sont issus du Domaine national de Saint-Cloud : aucun emploi de véhicule à moteur, utilisation uniquement des chevaux de trait.

Bois séché à l'extérieur depuis au moins 1 an
Bois mélangé, nombreuses essences
(Chêne, Charme, Érable, Frêne, Robinier faux acacia)

Renseignements pratiques

Prix du bois coup par stère (1 m³ d'encombrement)

- en 30 cm : 50 € le stère
- en 50 cm : 40 € le stère

Bois à retirer sur place du lundi au jeudi, de 8h à 17h sur RDV.
Et le samedi 16 avril 2005 de 9h à 11h

Au 8, rue Yves Cariou, Marnes-la-Coquette, Porte du Combat

Aucune livraison possible mais aide pour le chargement

Renseignements et prise de rendez-vous pour l'enlèvement :
par téléphone de 8h à 17h au 06 75 66 95 84 (excepté le dimanche)
Règlement par **chèque uniquement**, à l'ordre de l'association Espaces

OFFRE RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION ESPACES
(adhésion annuelle de 8 € qui peut être réglée lors du premier achat)